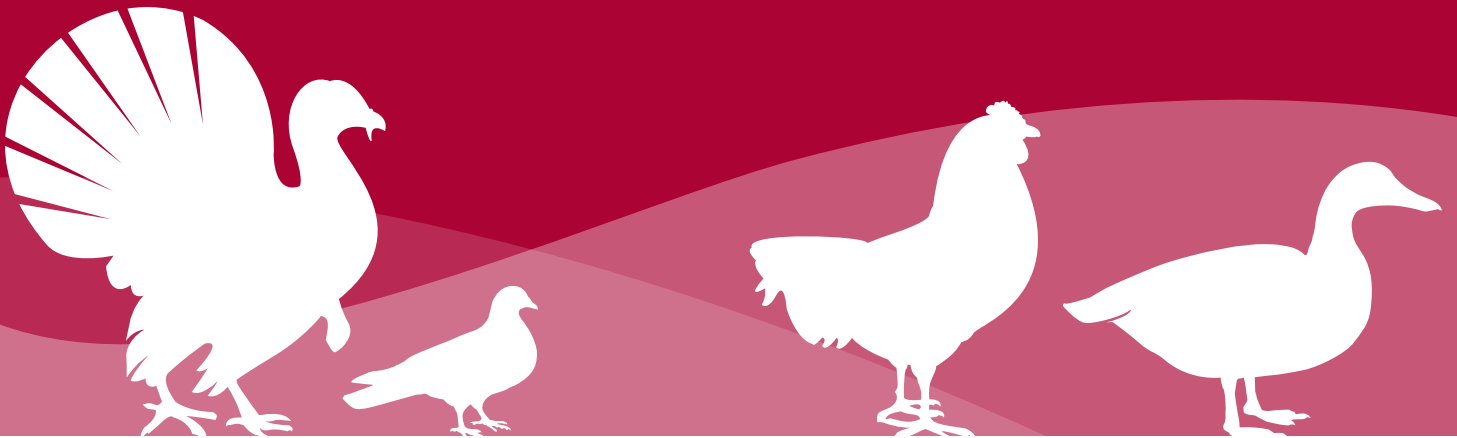




Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

9

FAO PRODUCTION ET SANTÉ ANIMALES



revues nationales de l'élevage

SECTEUR AVICOLE

Togo

FAO PRODUCTION ET SANTÉ ANIMALES
revues nationales de l'élevage

SECTEUR AVICOLE

Togo

Citation recommandée

FAO. 2015. *Secteur Avicole Togo*. Revues nationales de l'élevage de la division de la production et de la santé animales de la FAO. No. 9. Rome.

Détails sur l'auteur

M. KANGNI Têko est Agronome Zootechnicien, titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Biologie du Développement option Nutrition et Reproduction.

Il est chercheur de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA). Il a plus de vingt ans d'expérience en recherche pluridisciplinaire orientée vers le développement en production et santé animale. Il a été le responsable du programme « Alimentation et Nutrition Animale » de la station Avétonou (station de recherche zootechnique et vétérinaire de l'ITRA) qu'il a dirigée de 2004 à 2010.

Ses travaux ont porté entre autre sur l'aviculture familiale et commerciale. Il a œuvré activement dans la rédaction du Plan stratégique de recherche à Moyen Terme (PMT) de l'ITRA pour la période 2008–2012.

Il a participé à plusieurs ateliers et séminaires de formation organisés par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche, les partenaires techniques et financiers du Togo (UEMOA, UA-BIRA, Banque Mondiale, Etat d'Israël, Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale, Union Européenne).

A partir de 2014 il a été nommé « Responsable de la Recherche Zootechnique » au Bureau de la Coordination Scientifique des Productions Animales à la Direction Générale de l'ITRA.

La contribution du Dr. Tona Kokoua à une version antérieure du manuscrit est appréciée.

Le rapport a été édité par Dr. Olaf Thieme et Dr. Berhanu Bedane

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-208763-2

© FAO, 2015

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | v |
| Sigles et abréviations | vi |
| CHAPITRE 1 | |
| Brève présentation du pays | 1 |
| CHAPITRE 2 | |
| Structure du secteur avicole | 3 |
| 2.1 Cheptels avicoles nationaux..... | 3 |
| 2.2 Répartition géographique des cheptels avicoles nationaux..... | 4 |
| 2.3 Production..... | 7 |
| 2.4 Consommation | 8 |
| 2.5 Commerce | 9 |
| 2.6 Prix | 13 |
| CHAPITRE 3 | |
| Systèmes d'aviculture | 14 |
| 3.1 Généralités..... | 15 |
| 3.2 Secteur 1: Élevage industriel et intégré | 15 |
| 3.3 Secteurs 2 et 3: autres élevages commerciaux | 15 |
| 3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couver | 18 |
| 3.3.2 Viande de poulets de chair | 18 |
| 3.3.3 Œufs de consommation de poules..... | 18 |
| 3.3.4 Autres espèces | 20 |
| 3.4 Secteur 4: Élevage villageois ou de basse-cour | 20 |
| 3.4.1 Poulets | 20 |
| 3.4.2 Autres espèces | 21 |
| 3.4.3 Première étude de cas..... | 22 |
| 3.4.4 Deuxième étude de cas | 26 |
| 3.4.5 Troisième étude de cas..... | 28 |
| 3.5 Analyse de la filière avicole | 30 |
| 3.5.1 Poussins d'un jour..... | 30 |
| 3.5.2 Viande de poulets de chair | 30 |
| 3.5.3 Œufs de consommation | 31 |
| 3.5.4 Autres espèces | 32 |
| CHAPITRE 4 | |
| Commerce, commercialisation et marchés | 33 |
| 4.1 Marché national | 33 |
| 4.2 Importation..... | 35 |
| 4.3 Exportation | 35 |

| | |
|--|-----------|
| 4.4 Infrastructures d'abattage..... | 35 |
| 4.5 Provende, aliment volailles..... | 35 |
| CHAPITRE 5 | |
| Races | 37 |
| 5.1 Races exotiques..... | 37 |
| 5.2 Races locales..... | 38 |
| CHAPITRE 6 | |
| Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité | 39 |
| 6.1 Influenza aviaire hautement pathogène | 39 |
| 6.1.1 Mesures conservatoires | 40 |
| 6.1.2 Impact socio-économique | 40 |
| 6.2 Autres pathologies aviaires majeures..... | 41 |
| 6.3 Mesures de biosécurité | 42 |
| CHAPITRE 7 | |
| Politiques actuelles, cadre légal..... | 44 |
| 7.1 Bien Être animal | 45 |
| 7.1.2 La situation togolaise | 45 |
| CHAPITRE 8 | |
| Analyse | 47 |
| 8.1 Forces et faiblesses actuelles du secteur avicole..... | 47 |
| 8.2 Perspectives du secteur avicole pour les prochaines années..... | 48 |
| Qui est qui (liste de contacts) | 50 |
| Liste des projets majeurs — secteur avicole | 54 |
| Références bibliographiques | 58 |
| Cartes | 60 |

Avant-propos

Le secteur de l'aviculture continue à se développer et à s'industrialiser dans de nombreuses régions du monde. La croissance de la population humaine, un plus grand pouvoir d'achat et l'urbanisation ont été de puissants moteurs favorisant cette croissance.

Les progrès réalisés ont permis d'obtenir des volailles qui répondent aux buts spécifiques et qui sont de plus en plus productifs, mais qui ont besoin d'être gérés par des spécialistes. Le développement et le transfert des technologies de l'alimentation animale, de l'abattage et du conditionnement ont augmenté la sécurité et l'efficacité de la production avicole, mais ont favorisé le développement des unités de grandes tailles aux dépens des petites exploitations. Cette évolution a conduit l'industrie avicole et l'industrie des aliments pour volailles à croître rapidement en taille, à se concentrer à proximité des sources d'intrants ou des marchés finaux, et à opter pour une intégration verticale. Cette réforme structurelle se manifeste notamment par l'évolution de l'agriculture contractuelle dans l'élevage des poulets de chair, qui permet aux éleveurs avec des unités de taille moyenne d'accéder à une technologie de pointe avec un investissement initial relativement bas.

Une division claire s'établit entre les systèmes de production industrialisés de grande et moyenne taille alimentant les chaînes de commercialisation intégrées et les systèmes de production extensifs générateurs de petits revenus à l'échelle familiale et approvisionnant les marchés locaux ou de niche. Le rôle principal des premiers systèmes est de fournir des produits alimentaires bon marché et sûrs aux populations éloignées de la source d'approvisionnement, tandis que le second agit comme un filet de sécurité en tant que moyen d'existence, et fait souvent partie d'un portefeuille diversifié de sources de revenus. Les systèmes extensifs d'aviculture à petite échelle en milieu rural continuent à jouer un rôle crucial dans le maintien de moyens d'existence dans les pays en développement, dans l'approvisionnement en produits avicoles des zones rurales, périurbaines et urbaines, et représentent un soutien important pour les femmes agricultrices. Tant que la pauvreté existera en zone rurale, la production de volaille à petite échelle continuera d'offrir des opportunités en termes de génération de revenus et de nutrition de qualité pour la population humaine.

Une meilleure compréhension des différents aspects de l'aviculture, ainsi que des dynamiques commerciales et sociales qui y sont liées, permettront d'élaborer des stratégies et options appropriées pour le développement du secteur, y compris des mesures de prévention et de contrôle des maladies.

Cette revue du secteur avicole au Togo fait partie d'une série de revues à l'échelle nationale commandées par la Sous-division des systèmes de production animale (Division de la production et de la santé animales-AGA) de la FAO.

Cette revue est conçue comme un document de référence à l'intention de toute personne à la recherche d'informations sur le secteur avicole au Togo. Il s'agit d'une version mise à jour du rapport « Première évaluation de la structure et de l'importance du secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest: Rapport du Togo » qui a été préparé par le M. Yawo Biova Badjé en 2006. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ai350f/ai350f00.pdf>. Les données statistiques qui sont incluses à partir de FAOSTAT sont en partie non-officielles ou de données estimées de la FAO. Pour plus de détails, le lecteur est invité à consulter la base officielle de données de FAOSTAT sur <http://faostat.fao.org/>. Le document n'est pas exhaustif et certains sujets ne sont que partiellement ou pas du tout couverts; cependant cet exercice permet de disposer de nouveaux repères sur le secteur avicole, d'identifier et de hiérarchiser les contraintes qui handicapent l'expansion de ce secteur et de proposer des stratégies pour un développement durable. Cette revue sera régulièrement complétée, améliorée et mise à jour. Tous commentaires, contributions et compléments d'informations sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'auteur et à la FAO/Sous-division des systèmes de production animale (AGAS)¹.

¹Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la FAO sous: <http://www.fao.org/ag/againfo/themes/fr/poultry/home.html> ou contacter soit Philippe Ankers, soit Olaf Thieme, FAO/AGAS. Adresse électronique: Philippe.Ankers@fao.org et Olaf.Thieme@fao.org – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Division de la Production et de la Santé Animales – Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

Sigles et abréviations

| | |
|------------------|---|
| ACSA | Agent Communautaire de Santé Animale |
| ANPAT | Association Nationale des Producteurs Avicoles du Togo |
| AVSF | Agronomes et Vétérinaires sans Frontières |
| DE | Direction de l'Élevage |
| DGSCN | Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale |
| DSID | Direction de la Statistique de l'Informatique et de la Documentation |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| ICAT | Institut de Conseil et d'Appui Technique |
| INFA | Institut National de Formation Agricole |
| ITRA | Institut Togolais de la Recherche Agronomique |
| OIC | Opportunities Industrialization Center |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PAEF | Projet d'Appui à l'Élevage Familial |
| PASA | Projet d'Appui au Secteur Agricole |
| PNPE | Programme National Petit Elevage |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PRODEPEKA | Projet de Développement du Petit Elevage dans la région de la Kara |
| PSSA (D) | Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire – volet diversification |
| RNA | Recensement National de l'Agriculture |
| SATAL | Société Agricole Togolaise Arabe Libyenne |
| UE | Union Européenne |
| VACNADA | Les Vaccins pour le Contrôle des Maladies Animales Négligées en Afrique |

Chapitre 1

Brève présentation du pays

| | | | |
|--------------------------------------|---|---------|-------------------------------|
| Pays: | Togo | | |
| Lieu: | Afrique de l'Ouest délimité par le golfe du Bénin, entre le Bénin et le Ghana | | |
| Population totale: | 6816982 (2013) | Source: | Banque Mondiale, juillet 2014 |
| Taux de croissance de la population: | 2,56 % (2013) | Source: | Banque Mondiale juillet 2014 |
| Groupe économique: | Pays à faible revenu | Source: | Banque Mondiale, juillet 2014 |

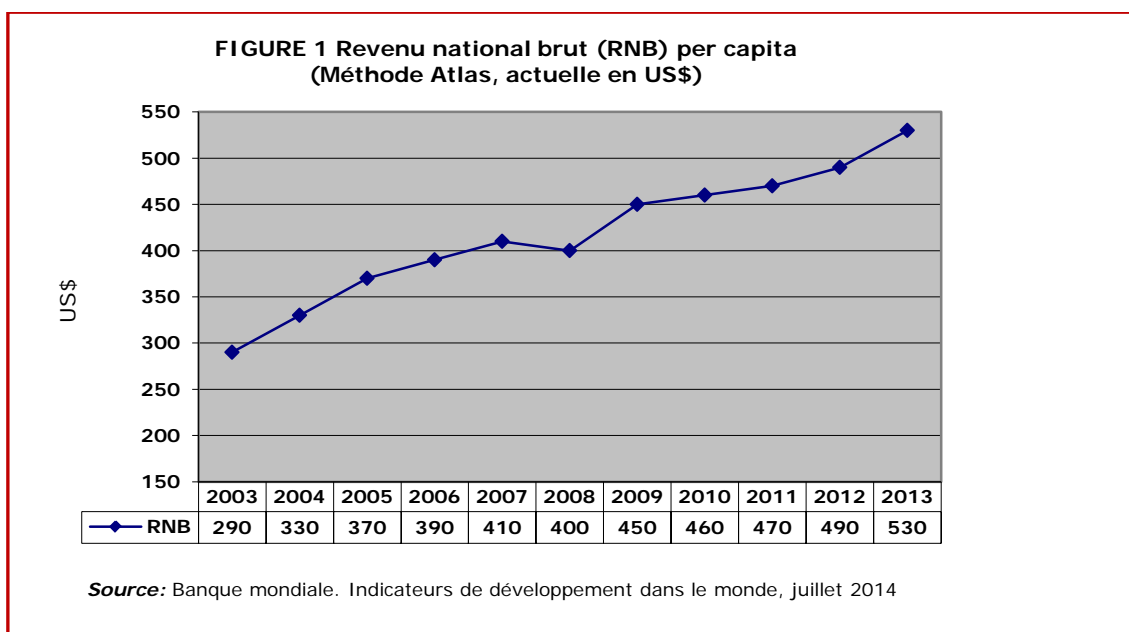
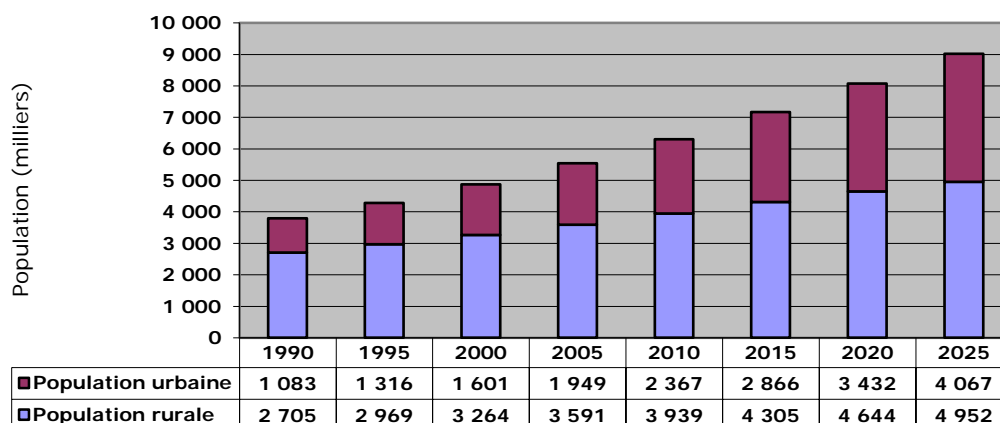
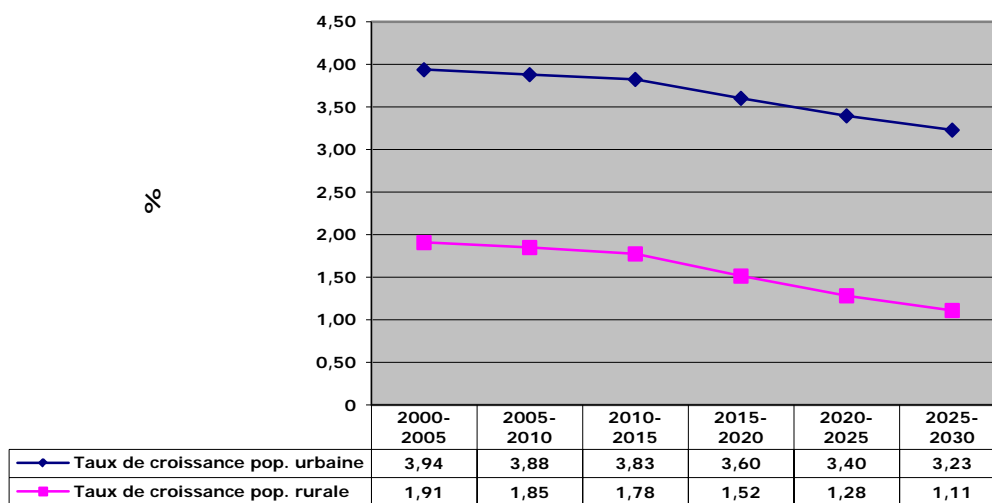


FIGURE 2 Structure démographique



Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2014, <http://esa.un.org/unpd/wup>, janvier 2015

FIGURE 3 Taux annuels de croissance démographique

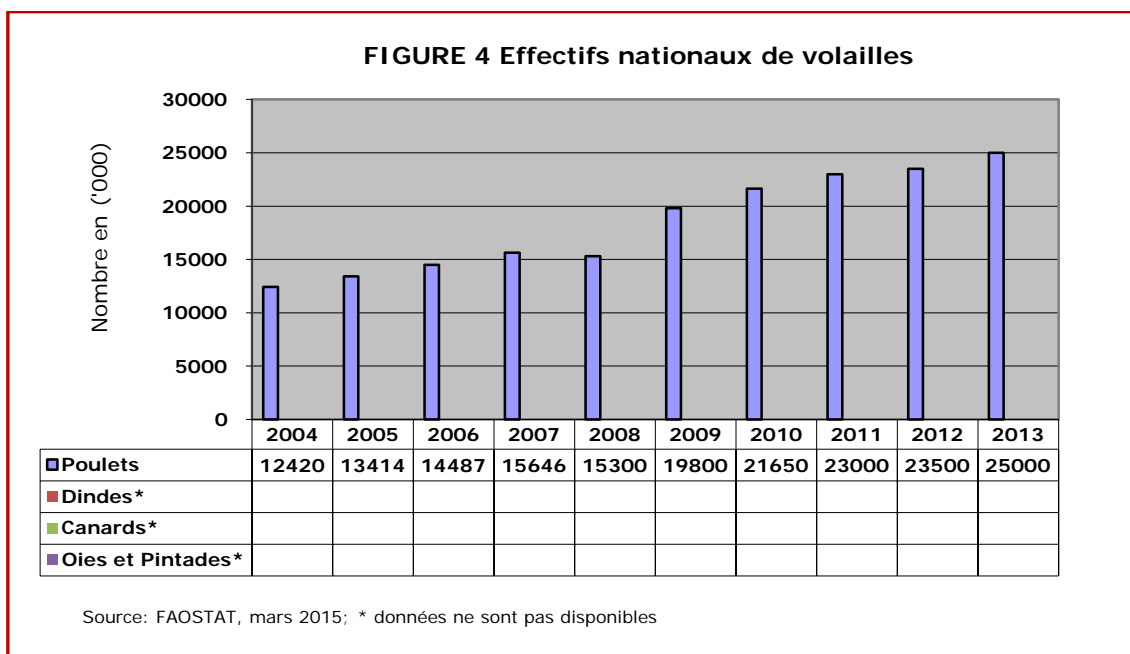


Source: Division de la population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Perspectives de l'urbanisation mondiale: La révision 2014, <http://esa.un.org/unpd/wup>, janvier 2015

Chapitre 2

Structure du secteur avicole

2.1 CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX



Les espèces aviaires exploitées sont essentiellement les poulets, les pintades, les canards, les pigeons, les dindons (Tona, 1992; Aklobessi, 2003; Dao, 2010). Une étude récente fait part de proportions estimées à 67,8%, 20%, 6%, 1,5% et 4,7%, respectivement pour les poulets, les pintades, les canards, les dindons et les pigeons (Dao, 2010)

Les résultats du Recensement National de l'Agriculture (RNA) de 2012 donnent les proportions de 82,81%, 10,35%, 3,62%, 1,96%, 0,27% respectivement pour les poulets, les pintades, les canards et oies, les pigeons et les dindons (voir Figure 5). La différence entre les chiffres provient des méthodes utilisées et de la période d'étude. En effet, si l'étude de Dao (2010) s'est focalisée sur l'aviculture commerciale, les résultats issus du recensement agricole sont obtenus à partir d'un échantillon suivi dans les ménages en milieu rural exclusivement.

TABLEAU 1

Evolution des effectifs de cheptel avicole (toutes espèces confondues) de 2005 à 2014

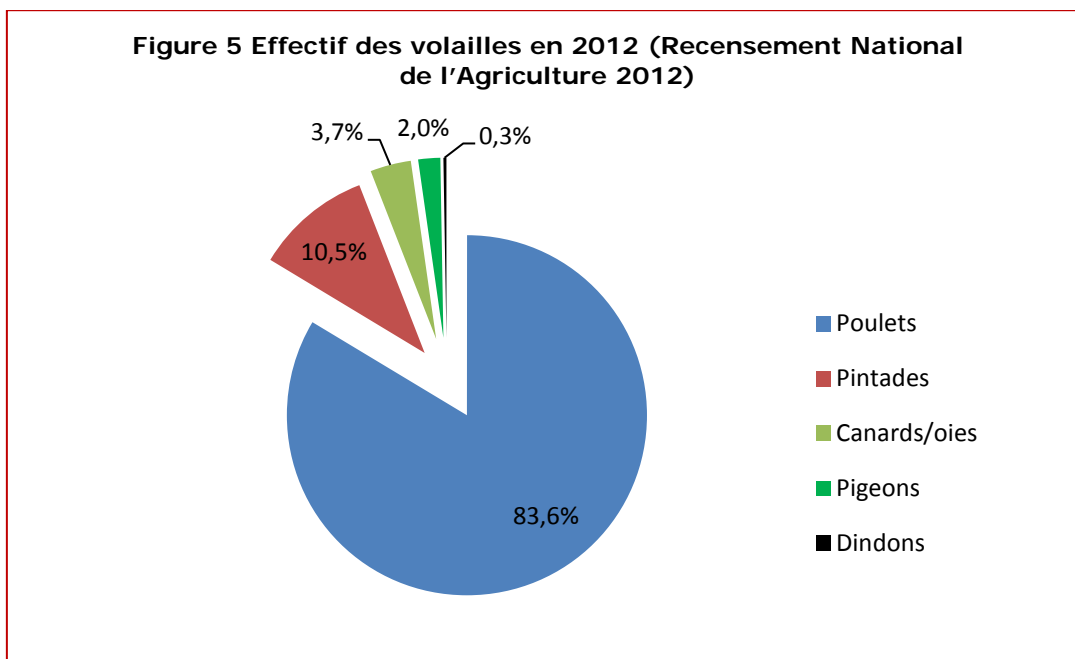
| Années | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Effectifs | 10 060 000 | 10 411 200 | 10 836 000 | 12 738 185 | 13 878 000 |
| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
| Effectifs | 13 879 110 | 16 535 436 | 16 085 401 | 16 748 784 | 18 153 557 |

Source: DSID, 2012, DSID, 2014 (Evaluation de la campagne agricole 2014)

Toutefois, ces proportions (qui prennent en compte à la fois les systèmes de volailles en élevage amélioré commercial et élevage traditionnel) confirment la forte importance numérique des poulets par rapport aux autres espèces avicoles exploitées au Togo.

La faible croissance de l'effectif enregistré entre 2009 et 2010 se justifie par la démobilisation des aviculteurs suite à l'apparition de la grippe aviaire. La reprise de la croissance est survenue à partir de 2011 suite à la maîtrise de l'épizootie et ceci dans la foulée de la mise en œuvre de la Stratégie de Relance de la Production Agricole (SRPA).

Ces effectifs sont différents de ceux de FAOSTAT mais montrent cependant, la même tendance. C'est à dire l'augmentation d'une année à l'autre du cheptel aviaire.



Les résultats du recensement national de l'agriculture en 2012 montrent que l'effectif des poulets est largement supérieur à celui des autres espèces (Figure 5).

Les effectifs de volailles exploitées au Togo sont en nette augmentation chaque année. En effet, l'effectif total des volailles qui était d'environ 8,8 millions en 2004 est passé à 18,1 millions en 2014 (Tableau 1) soit un taux de progression de 51 pour cent en 10 ans.

Cette croissance est due à l'ensemble des appuis techniques, organisationnels et financiers apportés par les différentes structures d'encadrement publiques ou privées (ICAT, 2010). Ces effectifs ont toujours suscité des controverses, tant d'importants écarts sont notés entre les différents services chargés de la statistique (DSID, DE, études antérieures). Toutefois, une étude a été commanditée par le PASA (Projet d'Appui aux services Agricoles) est en cours de réalisation et permettra de déterminer avec plus de précision, les effectifs des différentes espèces des volailles (commerciales et traditionnelles) du pays.

2.2 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS AVICOLES NATIONAUX

Toutes les espèces sont exploitées dans des systèmes différents et ce, dans toutes les régions du Togo (Annexe IV, Carte 2), à l'exception des autruches dont quelques élevages sont signalés dans la région Centrale (Aklobessi, 2003), dans la région de Kara et dans la région Maritime (Tableau2).

La production avicole est principalement réalisée en milieu rural par des exploitations familiales à petite échelle avec des souches de volailles locales et parfois métissées. Il existe cependant une aviculture commerciale et semi-industrielle, notamment dans les périphéries des grandes villes du pays.

TABLEAU 2
Importance des volailles dans les différentes régions

| Lieu | Poulets* | Canards | Pintades | Dindons | Cailles | Autruches | Pigeons |
|----------|----------|---------|----------|---------|---------|-----------|---------|
| Savanes | xxxx | x | xxx | x | | | x |
| Kara | xxx | x | xx | x | x | x | x |
| Centrale | xx | x | x | x | | x | x |
| Plateau | xx | xx | x | x | | | x |
| Maritime | xxxx | xx | x | x | | x | x |

*La classe poulet concerne uniquement les volailles en élevage villageois
(xxxx: effectif très important; xxx: effectif important; xx: effectif moyen; x: effectif très faible)
Source: Badjé, avril 2006

Le Tableau 3 montre l'évolution de 2001 à 2005 des effectifs des poules pondeuses et des poulets de chair par région dans les exploitations commerciales. La capacité représente la capacité d'accueil des poulaillers en effectifs de volailles.

Le Tableau 3 montre que les capacités d'occupation des poulaillers sont régulièrement stables et se situent autour de 72 pour cent. La région Maritime reste la principale zone de production de volailles commerciales avec environ 70 pour cent des effectifs recensés. Globalement, on note une augmentation importante des effectifs de pondeuses (+66%) de 2001 à 2005. En 2010, l'effectif des poules pondeuses est de 385 743 têtes.

TABLEAU 3
Évolution des effectifs de volailles de races améliorées « pondeuses et poulets de chair » exploitées au Togo

| | Région | | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------|
| Poules pondeuses | Savanes | Capacité | – | 200 | 250 | 250 | 250 |
| | | Effectif | – | – | – | – | 400 |
| | Kara* | Capacité | 2 900 | 2 900 | 2 900 | 2 900 | 2 900 |
| | | Effectif | 924 | 4 194 | 5 305 | 5 620 | 4670 |
| | Centrale | Capacité | 18 700 | 14 800 | 18 200 | 18 200 | 18 200 |
| | | Effectif | 14750 | 14425 | 13150 | 13 000 | 11250 |
| | Plateaux | Capacité | 19 300 | 20 300 | 20 800 | 22 800 | 24 830 |
| | | Effectif | 29507 | 27975 | 26720 | 28422 | 25320 |
| | Maritime | Capacité | 88 050 | 90 100 | 127 100 | 132 450 | 136 750 |
| | | Effectif | 177660 | 198886 | 224665 | 193738 | 188230 |
| Total | Capacité | 129 050 | 128 100 | 169 000 | 176 350 | 223 280 | |
| | Effectif | 222 841 | 245 680 | 270 090 | 241 030 | 229 720 | |
| Poulets de chair | Savanes | Capacité | – | – | – | – | – |
| | | Effectif | – | – | – | – | – |
| | Kara | Capacité | 1 400 | 1 400 | 1 400 | 1 400 | 1 400 |
| | | Effectif | 300 | 1500 | 2000 | 1950 | 1880 |
| | Centrale | Capacité | – | – | – | – | – |
| | | Effectif | 1600 | 900 | 1250 | 2150 | 1700 |
| | Plateaux | Capacité | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| | | Effectif | 2595 | 2767 | 2312 | 6035 | 1571 |
| | Maritime | Capacité | 33 950 | 35 950 | 44 050 | 45 450 | 49 350 |
| | | Effectif | 8400 | 12900 | 18800 | 20100 | 24300 |
| Total | Capacité | 40 350 | 42 350 | 50 450 | 51 850 | 55 750 | |
| | Effectif | 12 935 | 17767 | 24362 | 30 235 | 29 451 | |

Source: enquête Badjé, 2006

Entre 2005 et 2010, il y a eu une nette progression de l'effectif des poules pondeuses alors que l'effectif des poulets de chair est en nette régression. En effet, l'effectif total de pondeuses est passé de 229 720 en 2005 à 385 743 poules pondeuses en 2010 (une augmentation de 40 pour cent). Pour ce qui concerne les poulets de chair, leur effectif est passé de 29 451 à 27 809 (une diminution de 5 pour cent) au cours de la même période.

Les effectifs de 2014 seront donnés par les résultats de l'enquête PASA en cours.

En ce qui concerne la répartition géographique, il est à noter que tout comme en 2005, la Région Maritime détient à elle seule, plus de la moitié des exploitations (82 pour cent des exploitations avicoles commerciales du pays DAO, 2010) (Annexe IV; Carte 1). Cependant, dans la région maritime, on note une sensible régression du nombre de fermes avicoles dans la préfecture du Golfe alors que dans les préfectures de Vo et des Lacs, leur nombre a connu une augmentation. Dans la région centrale, les préfectures de Sotouboua, de Tchamba, de Binah et Bassar démarrent timidement.

La production de poulets de chair se fait essentiellement en région Maritime, l'intérieur du pays assure son approvisionnement en volailles à partir de l'élevage villageois. D'une manière générale, le taux d'occupation des infrastructures « chair » baisse régulièrement depuis 2003. On peut considérer que la flambée des prix de maïs ainsi que la concurrence de viande de volailles importées y ont largement contribué.

Le Tableau 4 montre l'évolution de 2001 à 2005 des effectifs des autres espèces par région.

TABEAU 4
Effectifs de volailles autres que les poulets

| | | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|----------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Kara | Canards | 186 | 110 | 0 | 0 | 0 |
| | Dindons | 273 | 330 | 280 | 380 | 380 |
| | Oies | 85 | 100 | 88 | 100 | 0 |
| Centrale | Cailles | 1 000 | 210 | 450 | 200 | 0 |
| | Dindons | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 |
| Maritime | Canards | 13 200 | 13 200 | 13 200 | 13 200 | 13 200 |
| | Dindons | 15 | 30 | 50 | 70 | 125 |

Source: enquête Badjé, 2006

Les proportions des volailles exploitées au Togo (toutes espèces confondues) selon les informations disponibles à la Direction de l'Élevage (DE) varient dans le temps d'une région à une autre. Il ressort deux périodes (de 2001 à 2004 et de 2005 à 2009) montrant des tendances différentes en ce qui concerne les proportions des volailles élevées au Togo et en fonction des régions. De 2001 à 2004, la région des Plateaux et la région Centrale ont connu une régression de leurs proportions comparées à la période de 2005 à 2009 au profit des régions Maritime, de Kara et des savanes. En effet, de 2001 à 2004 les proportions moyennes des volailles élevées au Togo étaient de 13,45; 29,72; 18,45; 10,91 et 27,46, et de 2005 à 2009 de 18,26; 8,43; 10,21; 19,98 et 43,12, respectivement pour la région Maritime, des Plateaux, Centrale, de Kara et des Savanes. Cet accroissement de la production des volailles dans les régions de Kara et des Savanes serait dû à la reconversion des producteurs des cultures de rente (dont le coton) en éleveurs de volailles locales. Dans la région Maritime, l'élevage des volailles locales est en nette régression, surtout dans la zone périurbaine de Lomé, au profit de l'élevage des races exotiques surtout les poules pondeuses et occasionnellement des coquelets.

Afin d'avoir des données officielles fiables un recensement spécifique de l'élevage exécuté par la Direction de la statistique de l'information et de la documentation (DSID) avec l'appui du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) a été réalisé en 2014. Le traitement des résultats est en cours.

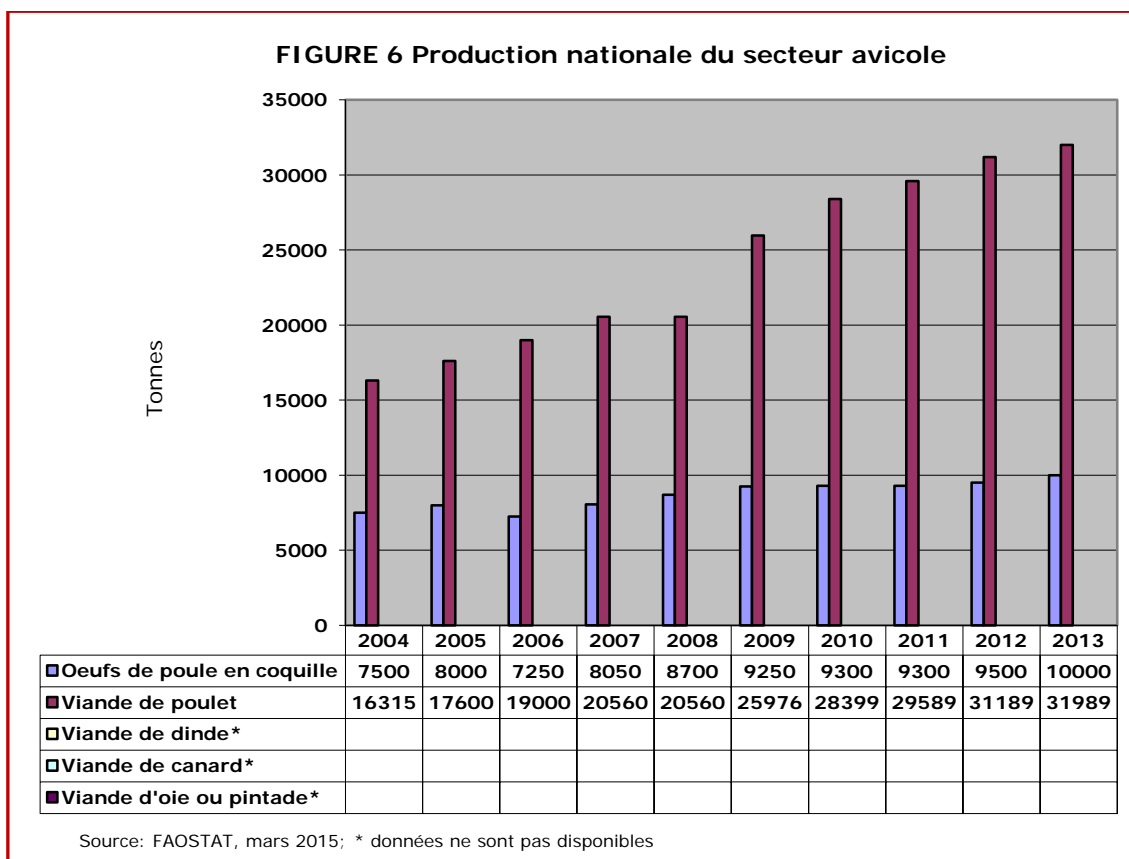
Le recensement national de l'agriculture de 2012 a donné la répartition géographique suivante des volailles locales de toutes les espèces. Il en ressort que l'effectif des volailles est faible dans la région de la Kara comparé aux autres régions. Cette répartition montre que la région des Savanes et des Plateaux sont les pourvoyeuses des effectifs de volailles locales.

TABLEAU 5
Répartition régional des effectifs de volailles locales en 2012

| Lieu | Poulets | Pintades | Dindons | Canards/Oies | Pigeons | Total |
|----------|-----------|----------|---------|--------------|---------|-----------|
| Savanes | 2 670 630 | 789 295 | 10 686 | 84 057 | 165 346 | 3 712 171 |
| Kara | 1 864 656 | 295 965 | 7 035 | 140 360 | 49 614 | 2 357 630 |
| Centrale | 2 023 329 | 234 309 | 18 011 | 145 730 | 24 367 | 2 445 746 |
| Plateaux | 4 993 381 | 296 164 | 7 312 | 154 599 | 43 015 | 5 494 471 |
| Maritime | 1 919 288 | 65 968 | 306 | 59 541 | 33 501 | 2 078 604 |

Source: DSID, RNA, 2012

2.3 PRODUCTION



La Figure 6 présente la production nationale en tonne d'œufs et de viande de poulet selon les informations disponibles dans la base de données de la FAO.

Le Tableau 6 présente l'évolution de la production d'œufs de consommation de 2001 à 2005. Les données ont été obtenues à partir d'une enquête auprès des personnes et institutions proches des producteurs (enquête Badje 2006). Ces données sont indicatives mais la production réelle est probablement supérieure car de nombreux éleveurs n'enregistrent pas régulièrement les informations.

TABEAU 6
Nombre d'œufs produits au Togo de 2001 à 2005

| Région | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|--------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|----------------------|
| Savanes | – | – | – | – | – |
| Kara | 529 500 (240 000)* | 259 300 | 394 800 (225 000)* | 134 700 | 171 130 (69 750)* |
| Centrale | 1 135 350 | 1 561 120 | 1 567 400 | 1 458 450 | 1 771 800 |
| Plateaux | 1 935 477 | 3 361 916 | 3 068 280 | 3 423 419 | 3 589 326 |
| Maritime | 14 576 615 | 13 991 315 | 18 502 935 | 18 883 744 | 25 206 366 |
| Total | 17 936 942 | 19 173 651 | 23 308 415 | 23 900 313 | 30 668 872 |

(*) Dont œufs à couver
Source: enquête Badjé, 2006

Quel que soit la source d'information, on note une forte augmentation de la production d'œufs de consommation de 2001 à 2006. Cette augmentation est suivie d'une forte baisse de production d'œuf de consommation en 2007 puis en 2008 (Sanvee, 2009) contrairement aux données de la FAOSTAT (Figure 6). Les données de la FAOSTAT doivent être considérées avec réserve étant donné que l'apparition de la grippe aviaire au Togo, en 2007 et 2008, a eu des effets néfastes immédiats sur la production d'œufs de consommation.

En ce qui concerne la production de viande de volailles, bien que les chiffres soient différents selon les sources, il y a une augmentation de 2007 à 2012 (Tableau 7). Cette augmentation est de 26,67 pour cent pour les chiffres de la DE (Direction de l'Elevage) contre 31,28 pour cent pour ceux de la DGSCN (Direction Générale de la statistique et de la Comptabilité Nationale). Ces données sont globalement inférieures à celles de FAOSTAT (Figure 6). Ceci confirme les difficultés à disposer de données fiables et actualisées sur le secteur.

TABEAU 7
Evolution de la production de viande de volailles (2007 à 2012 en tonnes)

| Années | Source DE 2012 | Source DGSCN 2012 | Source FAOSTAT |
|--------|----------------|-------------------|----------------|
| 2007 | 9 752 | 11 947 | 20 560 |
| 2008 | 11 565 | 11 803 | 20 560 |
| 2009 | 12 490 | 15 300 | 25 976 |
| 2010 | 12 491 | 16 701 | 28 399 |
| 2011 | 13 300 | 17 386 | 29 589 |
| 2012 | 13 400 | ND | 31 189 |

2.4 CONSOMMATION

La demande de viande de volaille est très forte en saison sèche (octobre/novembre à mars/avril selon les années) avec un pic en fin d'année pendant les fêtes. Par contre, cette demande baisse avec l'arrivée des pluies à partir de mai jusqu'en septembre (Braillon, 1999).

La consommation de viande de volaille en milieu rural est importante grâce à la production locale. En ville, la volaille (importée et locale) contribue pour 21 pour cent à la fourniture de protéines animales (Tableau 8).

La contribution de la volaille commerciale à la sécurité alimentaire en zones urbaine et périurbaine n'a pas fait l'objet d'une recherche particulière.

TABLEAU 8
Consommation relative de viande et de poissons en milieux urbain et rural

| | Milieu rural | Milieu urbain |
|----------------|--------------|---------------|
| Volailles | 42% | 21% |
| Autres viandes | 30% | 33% |
| Poissons | 28% | 46% |

Source: Braillon 1999, modifié par Badjé (2006)

La contribution de la volaille commerciale à la sécurité alimentaire en zones urbaine et périurbaine n'a pas fait l'objet d'une recherche particulière.

Néanmoins de Aklobessi & de Souza (2007) a observé que chaque mois 71 pour cent des ménages de Lomé et 31 pour cent des ménages des grandes villes consomment de la viande de volaille en y consacrant respectivement 706 et 476 francs CFA. Pour l'œuf ce sont 51 pour cent et 22 pour cent des ménages qui le consomment en y consacrant 471 et 289 francs CFA respectivement à Lomé et dans les grandes villes.

On constate qu'avec l'urbanisation (également étendue aux villes moyennes situées à l'intérieur du pays) s'est développée une restauration rapide qui propose aisément de la viande de poulet ou de pintade vendue en sauce ou grillée. Il faut à cela ajouter la forte consommation d'œufs durs dans les débits de boisson et d'omelettes dans les « cafétérias » qui proposent des petits déjeuners le long des bords de route.

Le Tableau 9 montre les chiffres de la consommation en œufs et en viande de volailles.

TABLEAU 9
Montants consacrés à la consommation d'œufs et de viandes de volailles au Togo en 2008 et 2009 (en million de F CFA)

| Produits | Montant en 2008 | Montant en 2009 |
|----------------------|-----------------|-----------------|
| Œufs | 3 681 | 3 730 |
| Viandes de volailles | 9 994 | 8 363 |

Source: Direction Générale de la statistique et de la Comptabilité Nationale: Données avicoles, 2011

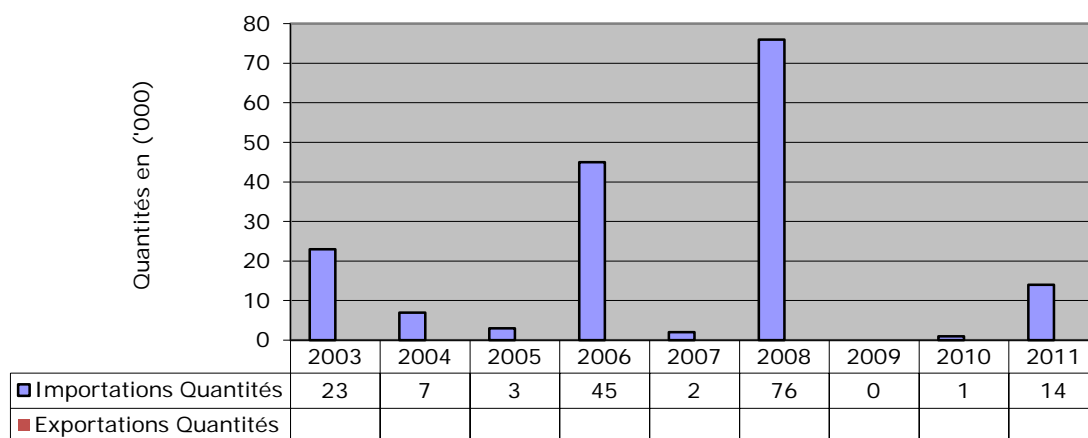
En considérant que le prix moyen du plateau de 30 œufs est de 2550 f CFA, la quantité d'œufs consommés au niveau national en 2009 est d'environ 43 882 353 unités. Pendant la même année, la quantité de viande de volailles consommée au niveau national est de 5 576 tonnes sachant que le prix moyen du kilogramme de viande de volaille est de 1500 f CFA.

Ces données ne précisent, cependant pas les systèmes d'élevage (moderne ou traditionnel) d'où proviennent les œufs et les viandes consommés.

2.5 COMMERCE

L'importation des animaux vivants est à la fois destinée à la production (poussins, coquelets pour engraissement...) et à la consommation. Dans ce dernier cas, il s'agit essentiellement d'importations de volailles sur pied en provenance des pays voisins à partir des marchés frontaliers.

**FIGURE 7.a Importation/Exportation de poulets vivants
(moins de 185 g.)**



Source: FAOSTAT, juillet 2014

Le Tableau 10 montre les importations des poussins d'un jour (ponte, chair et coquelets) au Togo de 2001 à 2009. De 2007 à 2009, les effectifs de poussins importés ont diminué fortement. Mais, dans la même période (de 2005 à 2010), Dao (2010) rapporte une progression significative des effectifs des poules pondeuses. Cependant, la diminution du nombre de poussins importés et la progression de l'effectif des poules pondeuses ne pouvaient être expliquées par la production locale des poussins d'un jour. Cette contradiction pourrait s'expliquer par l'importation non contrôlée et non déclarée des poussins d'un jour en provenance surtout des pays voisins.

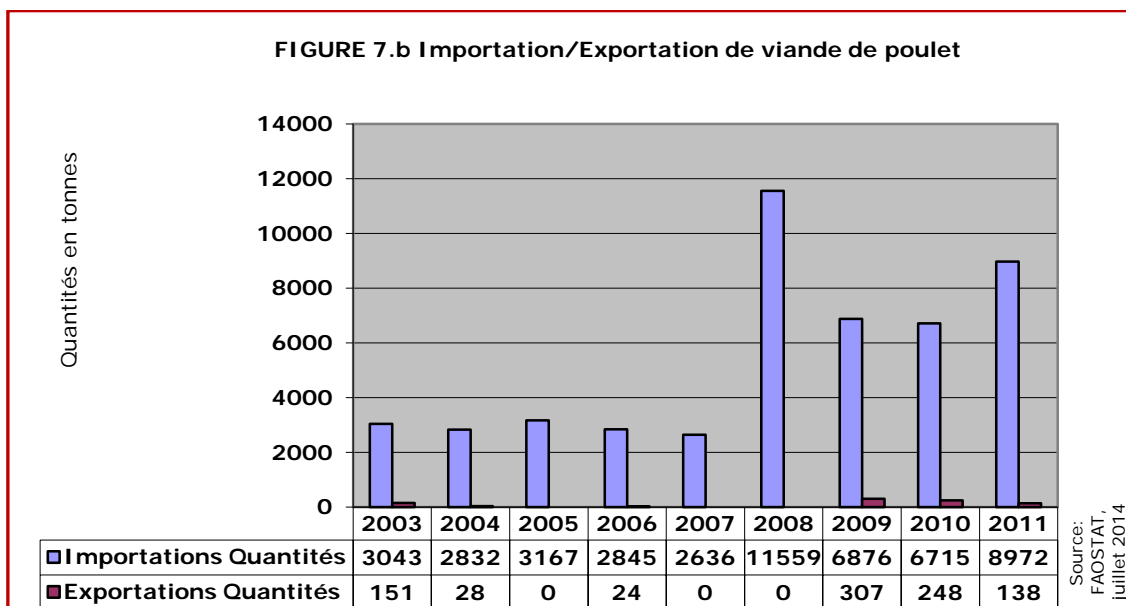
TABLEAU 10
Importations de poussins d'un jour au Togo

| Année | Nombre | Nombre** |
|-------|---------|----------|
| 2001 | 257 500 | |
| 2002 | 257 500 | |
| 2003 | 257 500 | |
| 2004 | 423 500 | |
| 2005 | 423 500 | |
| 2006 | 423 500 | 86 750 |
| 2007 | 75 750 | - |
| 2008 | 57 950 | 84 010 |
| 2009 | 79 950* | 170 600 |
| 2010 | | 227 380 |
| 2011 | | 232 330 |
| 2012 | | 208 770 |

Source: Sanvee, 2009; *DAO, 2010; ** DE ,2013

En ce qui concerne l'importation de viande et abats de volaille, l'étude la plus récente conduite en 2010 montre qu'il «existe au Togo une vingtaine d'importateurs» (Dao, 2010). Selon Aklobessi & de Souza (2007), les importateurs sont relayés à l'intérieur du pays par des distributeurs disposant des installations de tailles variables. Ils font du lobbying à travers l'Association des Importateurs de Produits Congelés d'Élevage et de Pêche au Togo qui

cherche à peser de plus en plus sur les orientations du gouvernement en matière de politiques d'approvisionnement en protéines d'origine animale en privilégiant la réduction du déficit structurel du pays par une grande dépendance extérieure. La figure 7b indique que les importations progressent de façon importante entre 2006 à 2009 avec un pic en 2008.



Les pays exportateurs vers le Togo en 2003 étaient en volume, principalement la France (69%), l'Espagne, (13%), l'Allemagne (7%), l'Italie, le Royaume-Uni et le Danemark avec 3 pour cent chacun et enfin les Pays-Bas et l'Islande avec 1 pour cent (SOS Faim Belgique, 2004). Les importations compensent la production nationale insuffisante pour couvrir les besoins nationaux (taux de couverture de 73 pour cent en 1996 selon la Banque Mondiale en 1999).

En raison du faible niveau de production et d'intégration de la filière avicole, les produits de l'aviculture sont faiblement exportés. Cependant, on note quelques sporadiques exportations de viandes et abats de volailles ces deux dernières années comme le montre le Tableau 10.

TABLEAU 11
Exportations de viande et abats de volailles

| Année | Quantité (kg) | Valeur (F CFA) | Valeur/kg (F CFA) |
|-------|---------------|----------------|-------------------|
| 2009 | 521 122 | 388 722 017 | 746 |
| 2010 | 796 240 | 318 579 450 | 400 |
| 2012 | 265 730 | 106 320 490 | 400 |
| 2013 | 36 464 | 32 352 037 | 887 |

Source: DGSCN, 2014

Les données du Tableau 11 donnent la valeur d'un kg de viande et abats de volailles variant de 400 à 887 f CFA.

Le Tableau 12 montre les quantités et valeur de viandes de volailles importées. Ces données (quantité de volailles importées) diffèrent les unes des autres. Ces différences s'expliqueraient par le fait qu'aux Douanes, les quantités importées ne sont déclarées en totalité par les importateurs, probablement pour éviter les taxes.

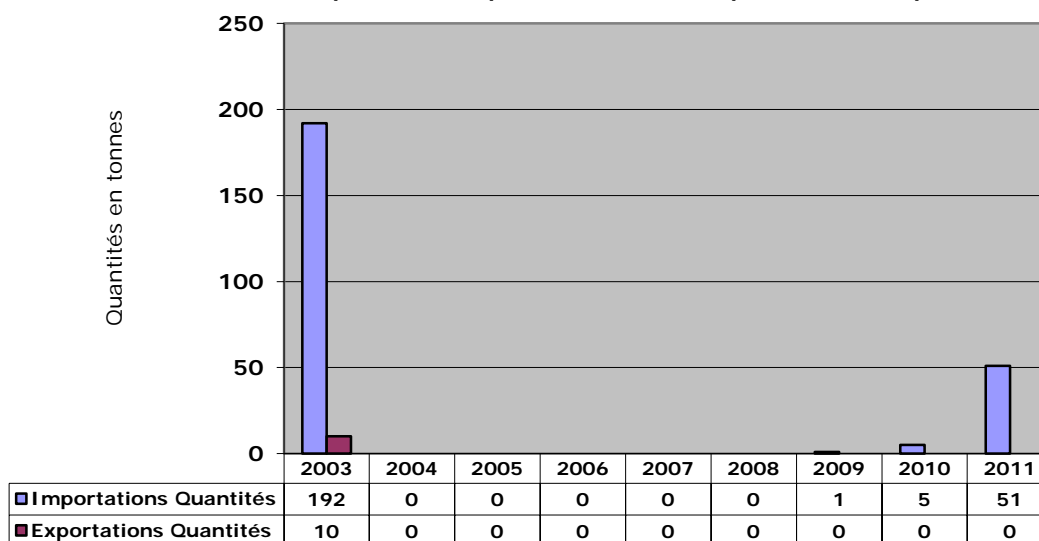
TABEAU 12
Évolution des importations de viandes de volailles au Togo

| Année | Quantités (tonnes) * | Valeur (FCFA) * | Valeur/Kg (FCFA) * | Quantités (tonnes) ** |
|-------|----------------------|-----------------|--------------------|-----------------------|
| 2001 | 1 732 | 592 697 214 | 342 | |
| 2002 | 3 001 | 994 841 290 | 331 | |
| 2003 | 2 991 | 893 572 131 | 298 | |
| 2004 | 2 832 | 754 506 767 | 266 | |
| 2005 | 3 167 | 861 278 422 | 272 | 6119,6 |
| 2006 | 1 036 | 340 425 230 | 329 | 1347,4 |
| 2007 | 2 636 | 1 005 947 306 | 381 | 3110,8 |
| 2008 | 9 552 | 3 833 534 008 | 401 | 6631,6 |
| 2009 | 6 931 | 2 777 196 250 | 401 | 9512,9 |
| 2010 | 6 604 | 2 648 687 581 | 401 | 7974,7 |
| 2011 | | | | 9201,8 |
| 2012 | | | | 9191,0 |

Source: *Direction Générale des Douanes, 2010; **DE, 2013

L'ouverture du marché togolais aux importations compense la production nationale insuffisante pour couvrir les besoins nationaux (taux de couverture de 73 pour cent en 1996 selon la Banque Mondiale en 1999). Les importations contribuent aux recettes de l'Etat. Le Tableau 12 indique qu'entre 2001 et 2005, les importations de viandes de volailles évoluaient en dent de scie. Mais de 2006 à 2009, les importations progressent de façon importante avec un pic en 2008. Cette progression des importations de viandes de volailles pèse lourd sur la croissance de la production de viande de volailles surtout les poulets de chair.

FIGURE 7.c Importation/Exportation d'œufs de poule (avec coquilles)

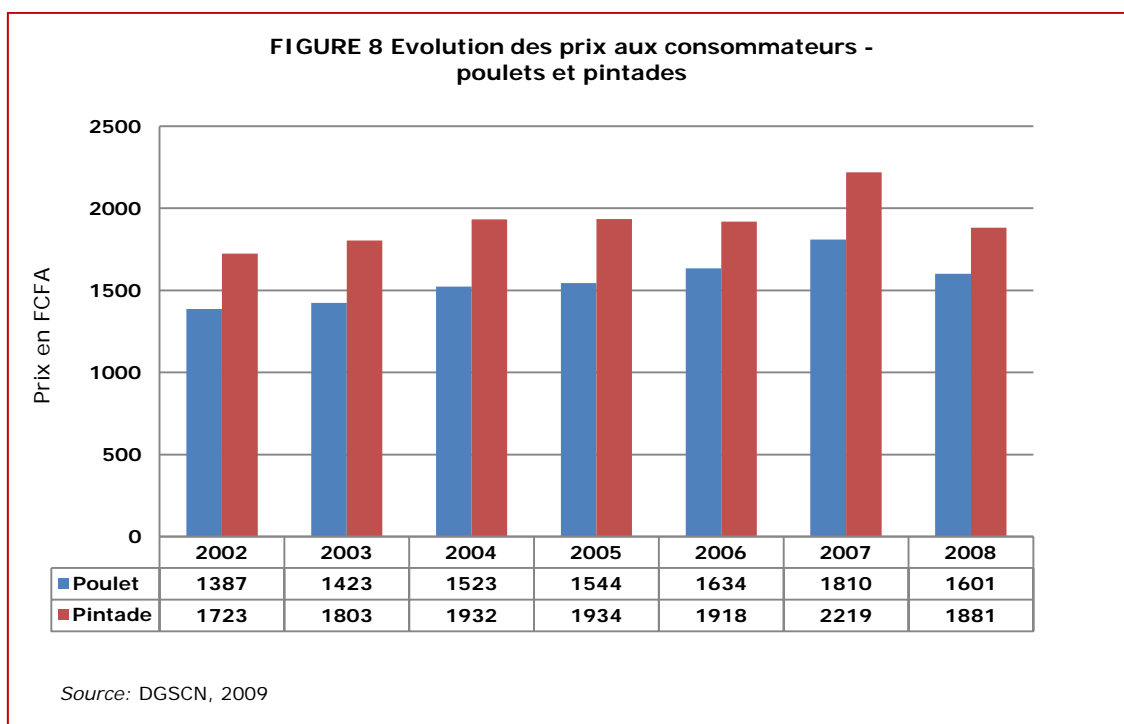


Source: FAOSTAT, juillet 2014

2.6 PRIX

En 2010, à la station expérimentale de l'École Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé, le coût de production est estimé à 51,72 F CFA, 1226,19 F CFA et 1029,87 F CFA, respectivement pour un œuf, 1kg de coquelet et 1kg de poulet de chair.

Le Figure 8 montre que les prix moyens, sur le plan national, des poulets et des pintades vivants n'ont pas connu une grande augmentation entre 2002 et 2008. Il faut souligner que ces prix varient beaucoup d'une région à une autre mais aussi en fonction de l'âge des volailles.



Jusqu'en 2014 le prix aux consommateurs du kg de la viande de pintade est supérieure à celui du poulet.

D'autres sources (enquête Badjé, 2006) renseignent sur le prix moyen de vente unitaire des œufs de consommation et du poulet de chair (en kg) depuis cinq ans.

TABLEAU 13
Prix moyen de vente unitaire et variation (FCFA)

| | Moyenne 2001-2004 | 2005 | Variation |
|------------------------------|-------------------|---------------|-----------|
| Œufs de consommation (unité) | 65 | 75 | 15% |
| Poulet de chair (kg) | 1 600 | 1 800 / 2 000 | 13 à 25% |

Source: enquête Badjé, 2006

Le prix de vente unitaire de l'œuf de consommation est de 75 francs CFA chez les producteurs et de 100 francs CFA chez les commerçants. Ces prix sont encore valables en 2014.

Chapitre 3

Systèmes d'aviculture

TABLEAU 14
Classification des systèmes d'aviculture selon la FAO

| Secteurs (FAO/définition) | Système d'aviculture | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|--|
| | Industriel et intégré | Commercial | | Villageois et de basse-cour |
| | | Biosécurité | | |
| | | Élevée | Basse | |
| | Secteur 1 | Secteur 2 | Secteur 3 | Secteur 4 |
| Niveau de biosécurité | Élevé | Moyen à élevé | Bas | Bas |
| Débouchés commerciaux | Exportation et urbains | Urbains/ruraux | Urbains/ruraux | Urbains/ruraux |
| Dépendance des intrants au marché | Élevée | Élevée | Élevée | Faible |
| Dépendance aux bonnes routes | Élevée | Élevée | Élevée | Faible |
| Implantation | Dans la périphérie des capitales et des grandes villes | Dans la périphérie des capitales et des grandes villes | Villes plus petites et zones rurales | Partout, essentiellement dans des zones éloignées ou enclavées |
| Volailles élevées | Confinement | Confinement | Claustration au sol/semi-confinement | Essentiellement en plein air |
| Bâtiment/abri | Fermé | Fermé | Fermé/ouvert | Ouvert |
| Contact avec d'autres poulets | Aucun | Aucun | Oui | Oui |
| Contact avec d'autres canards | Aucun | Aucun | Oui | Oui |
| Contact avec d'autres volailles domestiques | Aucun | Aucun | Oui | Oui |
| Contact avec la faune sauvage | Aucun | Aucun | Oui | Oui |
| Soins et conseils vétérinaires | Possède son propre vétérinaire | Paie pour le service | Paie pour le service | Irréguliers, dépendent des services vétérinaires publics |
| Approvisionnement en médicaments et vaccins | Marché | Marché | Marché | Gouvernement et Marché |
| Sources d'informations techniques | Multinationales et ses succursales | Vendeurs d'intrants | Vendeurs d'intrants | Services publics de vulgarisation |
| Sources de financement | Banques et fonds propres | Banques et fonds propres | Banques et canaux privés ² | Fonds propres, programmes d'assistance et banques |
| Races de volailles | Améliorées | Améliorées | Améliorées | Locales ou indigènes |
| Niveau de sécurité alimentaire des éleveurs | Élevé | Bon | Bon | Bon à faible |

Secteur 1: Système industriel et intégré avec un haut niveau de biosécurité et des oiseaux/produits vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes qui sont une partie d'une exploitation intégrée de poulets de chair avec des manuels de procédures standards de biosécurité clairement définis et exécutés).

Secteur 2: Système commercial d'aviculture avec un niveau modéré à élevé de biosécurité et des oiseaux/produits habituellement vendus d'une manière commerciale (p.ex. des fermes avec des oiseaux en permanence élevés en confinement; empêchant rigoureusement tout contact avec d'autres volailles ou faune sauvage).

Secteur 3: Système commercial d'aviculture avec un niveau faible à minimal de biosécurité et des oiseaux/produits vendus au niveau des marchés de volailles vivantes (p.ex. une exploitation de pondeuses en cage avec des oiseaux dans des logements ouverts; une ferme avec des oiseaux ayant accès au plein air; une ferme où sont élevés des poulets et des palmipèdes).

Secteur 4: Élevage villageois et de basse-cour avec un niveau minimal de biosécurité et des oiseaux/produits consommés localement.

² Usuriers, parents, amis, etc.

3.1 GÉNÉRALITÉS

Le Togo a développé deux types d'aviculture; l'une familiale plus ou moins améliorée s'appuyant sur l'exploitation des races locales relativement métissées, l'autre sur l'exploitation des races importées avec des degrés d'intensification différents.

La classification des élevages avicoles selon la typologie FAO montre qu'il n'existe pas au Togo d'élevage de type **système 1** en dehors de la ferme de Pya. En effet, ce système intégré correspond généralement aux élevages de parentaux et/ou aux producteurs de poussins. .

Cinq (5) fermes produisent des poussins présentement au Togo à partir des œufs à couver ! Les effectifs des élevages commerciaux peuvent être considérés comme appartenant essentiellement aux systèmes 2 et 3.

Le **système 2** regroupe les « grands producteurs », toutes proportions gardées et ramenées à la dimension de la production avicole togolaise (structures avec plus de 5 000 sujets). Il s'agit d'élevages intensifs commerciaux essentiellement concentrés en région Maritime. On peut considérer qu'une grande majorité des éleveurs de poules pondeuses font partie du secteur 2.

Le **système 3** regroupe des éleveurs occasionnels qui ciblent des périodes de fêtes et/ou des promoteurs dont l'activité principale n'est pas l'élevage. Généralement, les effectifs sont inférieurs à 5 000 sujets et dans la plupart des cas, il s'agit d'élevages de poulets de chair ou de coquelets.

Il existe toujours une très grande prédominance des éleveurs familiaux et globalement, la structure de l'aviculture (l'appartenance des élevages aux différents systèmes) n'a pas changé au cours des dernières années.

D'une manière générale, il est très difficile de connaître avec précision le nombre exact de producteurs appartenant aux différents secteurs.

3.2 SECTEUR 1: ÉLEVAGE INDUSTRIEL ET INTÉGRÉ

Le secteur industriel intégré proprement dit (secteur 1) est rare en Afrique, et notamment au Togo.

Seule la ferme avicole de Pya (région Kara) peut être assimilée au secteur 1. Dans le cas de la ferme de Pya, il s'agit d'un élevage de parentaux dont le niveau et la régularité de la production peuvent laisser penser que cet élevage est marginal.

La ferme avicole de Pya (FAP) est qualifiée de ferme marginale parce qu'elle se distingue par son niveau d'infrastructures et d'équipements très important par rapport aux autres fermes qui sont des secteurs 2 ou 3.

Au fait, par le passé la ferme avicole de Pya était complètement intégrée. Elle disposait des poulaillers dans lesquels sont élevés des cheptels de parentaux. Les œufs à couver produits sont incubés sur place puisque la ferme est équipée en incubateurs. Les poussins produits sont élevés pour leur chair et/ou pour les œufs. L'excédent de poussins est vendu aux autres éleveurs du pays. L'aliment est produit sur place grâce aux broyeurs- mélangeurs installés dans la ferme. Ainsi décrite, la FAP n'avait pas d'équivalent dans tout le pays ce qui lui a valu le qualificatif de ferme marginale. Mais, il faut signaler qu'aujourd'hui la ferme n'élève plus les parentaux, les incubateurs ne fonctionnent plus, l'unité de fabrication d'aliments fait difficilement la prestation de service aux éleveurs de la préfecture et l'effectif des poules pondeuses entretenues n'est plus que de deux mille (2000) têtes.

La ferme de Pya est en rénovation. Durant l'année 2013, elle a eu à produire 19 000 poussins ponte à partir des œufs à couver importés de Belgique. Le programme de relance de la ferme prévoit la reconstitution des lots de reproductrices.

3.3 SECTEURS 2 ET 3: AUTRES ÉLEVAGES COMMERCIAUX

Le Tableau 15 donne une indication de la localisation et du nombre d'exploitations avicoles commerciales au Togo. Les exploitations avicoles sont principalement situées dans la région Maritime. L'étude de la compétitivité de la filière avicole réalisée par Aklobessi & de Souza (2007) a permis d'établir une fiche des aviculteurs du secteur commercial (secteur 2 et 3) du

pays. L'actualisation annuelle de cette fiche serait un outil important pour le suivi de la filière.

TABEAU 15
Nombre d'éleveurs réguliers de volailles en système commercial (secteurs 2 et 3)

| Année | Maritime | Plateaux | Centrale | Kara | Savanes | Total |
|--------|----------|----------|----------|------|---------|-------|
| 2001* | 42 | 8 | 12 | 5 | 0 | 67 |
| 2002* | 47 | 8 | 12 | 5 | 0 | 72 |
| 2003* | 57 | 8 | 12 | 5 | 0 | 82 |
| 2004* | 62 | 8 | 12 | 5 | 0 | 87 |
| 2005* | 203 | 32 | 15 | 8 | 1 | 259 |
| 2007** | 226 | 33 | 15 | 8 | 1 | 283 |
| 2010** | 284 | 24 | 18 | 17 | 4 | 347 |

Sources : * Aklobessi & de Souza, 2007; ** Dao, 2010

Entre 2001 et 2004, le nombre d'exploitants est faible et, on peut supposer qu'en réalité le Togo compte bien plus d'aviculteurs (1,5 à 2 fois plus). Cependant entre 2005 et 2010, les nombres des exploitations avicoles mentionnées dans le tableau reflètent la réalité puisqu'ils sont issus des recensements des acteurs de la filière (Dao, 2010).

Le Tableau 16 montre la répartition régionale des divers acteurs de la filière avicole en 2010.

TABEAU 16
Répartition régionale des intervenants de la filière avicole au Togo en 2010

| | Savanes | Kara | Centrale | Plateaux | Maritime | Total |
|---------------------------------------|---------|------|----------|----------|----------|-------|
| Dont Type 2 et 3 | 4 | 17 | 18 | 24 | 264 | 327 |
| Producteurs poussins (prod. + reprod) | | 1 | | 1* | 3 | 5 |
| Importateurs mat. 1ères | – | – | – | – | 7 | – |
| Importateurs intrants vétérinaires | 1 | | | | 3 | 4 |
| Importateurs de viandes et d'œufs | – | – | – | – | 10 | 10 |
| Abattoirs | 0 | 0 | 0 | 1* | 0 | 1 |
| Associations professionnelles | | | | | 2 | 2 |

Source: Sanvee, 2009; Dao, 2010*

En 2010, Dao a dénombré 327 fermes commerciales. Avec la création d'Agro-Business Company (ABC) en 2013, cet effectif est passé à 328 fermes.

Des sources proches de l'Association Nationale des Professions Avicoles du Togo, il n'est pas possible de donner avec précision le nombre de fermes en aviculture commerciale en 2014.

Trois principales organisations de la filière sont en activité dans le pays. En 1999, l'Association Nationale Des Producteurs Avicoles du Togo (ANPAT) a été créée. Depuis, elle reste l'unique organisation des acteurs de la filière. En 2008, l'ANPAT a connu une mutation en se transformant en une interprofession comprenant plusieurs collèges d'acteurs (éleveurs, techniciens, importateurs de poussins et d'ingrédients ...). L'ANPAT est ainsi devenue l'Association Nationale des Professions Avicoles du Togo. En 2007, une deuxième organisation de filière a été créée. Il s'agit de l'Association Togolaise des Aviculteurs (ASTAV). Mais, de source proche du staff, ASTAV représente l'ébauche du collège des aviculteurs de l'ANPAT. Dans la même année, la branche togolaise de l'Association Mondiale des Sciences Avicoles (WPSA-TOGO) a été créée. La WPSA est la référence mondiale des sciences avicoles. Cette association regroupe les chercheurs, les aviculteurs, les industriels...

La plupart des ouvriers qui travaillent dans les fermes avicoles ont été formés sur le terrain. Par exemple, dans le cas du Programme Pluriannuel de Micro Réalisations (PPMR) ou des projets Téléfood, des groupements bénéficiaires de subventions pour mettre en place de petites unités de pondeuses ont été formés à cette occasion. Il est très courant que les promoteurs soient ainsi formés. Cette formation restant limitée, les résultats de la branche s'en ressentent, expliquant ainsi l'abandon de beaucoup d'éleveurs après une première tentative d'exploitation avicole.

Des centres ou institutions de formations tels que le Laboratoire des Sciences Aviaires de l'Université de Lomé, Opportunities Industrialisation Center (OIC) et l'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové forment des jeunes aux métiers de l'aviculture commerciale, à des niveaux divers. Sortis de ces « écoles », ces jeunes se voient confier des fermes appartenant à un membre de la famille promoteur d'un élevage avicole ou très rarement, ils se mettent à leur compte.

À l'INFA de Tové, il y a deux niveaux de formation notamment les Techniciens agricoles et les Techniciens supérieurs agricoles avec option production animale. C'est dans cette option que les apprenants reçoivent les bases fondamentales et pratiques de l'aviculture.

L'OIC, très dynamique il y a quelques années dans la formation pratique en aviculture, a connu une baisse de régime ces dernières années faute probablement au financement. L'organisation à la vocation de former les ouvriers avicoles en matière des pratiques élémentaires.

Le Laboratoire des Sciences Aviaires de l'Université de Lomé assure une formation à trois niveaux. En effet, la formation doctorale est la principale activité du laboratoire. Cette formation inclut le Master et le Doctorat principalement axé sur la recherche. Le laboratoire intervient également dans la formation des Ingénieurs Agronomes (Option production animale). Créé depuis 2006, le Laboratoire a senti la nécessité d'initier un autre volet de formation pratique et théorique à temps partiel aux métiers de l'aviculture. Ce volet démarré depuis 2008, constitue le lien entre la recherche et la pratique.

On remarque la présence accrue de techniciens compétents dans le cadre de l'appui conseil au profit de structures commerciales de taille importante (zootechniciens, agronomes, vétérinaires). La plupart de ces techniciens sont au service de l'ICAT qui a installé des antennes sur toute l'étendue du territoire. Parfois même dans certaines régions du pays, l'ICAT reçoit l'appui de l'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière (AVSF). A ceux-ci, il fait ajouter les vétérinaires et zootechniciens privés qui contribuent efficacement au développement de la filière.

Le Tableau 17 présente une estimation des coûts de production unitaire et son évolution depuis cinq ans.

TABLEAU 17
Coût moyen de production unitaire et variation (FCFA)

| | Moyenne 2001 -2004 | 2005 | Variation |
|------------------------------|--------------------|-------|-----------|
| Aliment (kg) | 150 | 200 | 33% |
| Œufs de consommation (unité) | 40 | 50 | 25% |
| Poulet de chair (kg) | 1 000 | 1 700 | 70% |

Source: Enquête Badjé, 2006

L'année 2005 est incontestablement une année importante pour l'aviculture togolaise car durant celle-ci, les coûts de production de l'aliment, de l'œuf et du poulet de chair ont considérablement augmenté. Le coût moyen de production d'aliment indiqué dans le tableau est raisonnable. Depuis 2005, le coût de production d'un kg d'aliment n'a pas connu de grande variation. Une étude faite en 2010 par le Laboratoire des Sciences Aviaires, montre que le coût de production d'un kg d'aliment est évalué à 250 F CFA, 160 F CFA et 200 F CFA, respectivement pour l'aliment démarrage, l'aliment poulette et l'aliment ponte.

Ces coûts sont estimés à 250 F CFA, 200 F CFA, 225 F CFA entre 2010-2014. Cependant, il faut noter que ces valeurs connaissent d'importantes fluctuations au cours d'une année en fonction de la disponibilité et des prix des ingrédients alimentaires.

3.3.1 Cheptels reproducteurs et œufs à couvrir

Il n'existe pas de fermes de parentaux au Togo en dehors de la production sporadique rapportée par la ferme avicoles de Pya (Région Kara). Depuis 2006, les activités de la ferme de Pya sont en veilleuse.

En 2014 nous dénombrons quatre (04) producteurs de poussins à partir d'œufs à couvrir importés de l'Europe (Tableau 18).

TABLEAU 18

Situation des couvoirs

| Nom couvoir | Capacité des machines (Œuf à couvrir) | Production en 2014 |
|-------------------------|--|--|
| Togo Eclasion | 19 200 | 3 000 poussins/semaine (200 000 têtes/an) |
| Couvoir de l'Université | | 20 000 poussins/mois |
| Société « Le Poussin » | 3 x 33600 | 33 600 poussin/mois |
| Ferme avicole de Pya | 19 000 | Irrégulière |

Source: DE, 2014

3.3.2 Viande de poulets de chair

Il est rare de rencontrer un éleveur ne faisant que l'élevage de poulets de chair. Très souvent ce type d'élevage s'ajoute à l'élevage de pondeuses pour satisfaire une clientèle ciblée à des périodes précises.

La clientèle est constituée essentiellement des populations urbaines et périurbaines durant les périodes de fêtes.

(Pour le détail des conduites d'élevage se référer au système de production d'œufs de consommation en 3.3.3).

Cette aviculture est très dépendante des intrants (pour la plupart importés), dont les prix sont répercutés sur les coûts de production. Malgré des performances zootechniques convenables, l'aviculture togolaise des années 2000 a perdu sa compétitivité des années 80, notamment en ce qui concerne la production de poulets de chair. La concurrence des viandes d'origine européenne reste forte malgré les restrictions d'importation dont le pays ne peut totalement se passer en raison de l'insuffisance de sa production nationale.

3.3.3 Œufs de consommation de poules

L'aviculture commerciale est essentiellement tournée vers la production des œufs de consommation.

Les éleveurs commerciaux ont tendance à se limiter à un seul type de production (pondeuses).

Reproduction

Dans les élevages exploitant exclusivement les races améliorées, la reproduction ne fait pas l'objet d'une préoccupation particulière en raison même du système d'élevage qui importe les poussins d'un jour.

Alimentation

L'usage d'un aliment élaboré est courant chez les éleveurs commerciaux. Certains fabriquent eux-mêmes leur aliment tandis que d'autres l'achètent auprès des fabricants locaux. Les ingrédients de ces aliments sont essentiellement le maïs et le soja acquis pour l'essentiel localement, la drêche de brasserie, le tourteau de coton, le son cubé, le leuceana, la farine de poisson et les prémix. Néanmoins, la production nationale de maïs ne suffit pas et les

éleveurs ont régulièrement recours aux importations. L'année 2005 restera une référence sur cette question.

D'une manière générale, l'observation des normes préconisées par les professionnels n'est pas toujours respectée soit par ignorance soit par souci de minimiser les coûts de revient de l'aliment. On peut noter que d'un éleveur à un autre (ou d'un fabricant à un autre), la qualité de l'aliment est très variable, ce qui a des conséquences graves sur les performances des animaux.

Il n'existe au Togo aucune unité industrielle de fabrication d'aliments pour volailles. Cependant, il y a des unités de mouture et de mélange d'aliments constitués des ingrédients alimentaires selon une ration formulée par chaque éleveur. Ces unités de mouture et de mélange d'aliments, pour rendre leurs services plus efficaces font des stocks des ingrédients alimentaires peu disponibles (son cubé, drêche de bière, tourteaux, concentrés, prémix...) qu'ils vendent aux éleveurs. Par ailleurs, les grandes fermes disposent généralement leur propre unité de fabrication d'aliment.

Le Tableau 19 montre les taux d'incorporation moyen de ces ingrédients dans différentes rations des poules pondeuses. Il ressort que le maïs est de loin l'ingrédient le plus utilisé dans la formulation des rations alimentaires chez les volailles. En plus, parmi tous les ingrédients, c'est le prix du maïs qui fluctue le plus créant ainsi l'incertitude chez les éleveurs.

En 2011 il a été créé la Coopérative des Producteurs Avicoles de la Région Maritime (COPAREM) Membre de l'ANPAT, la COPAREM a pour objectif principal la commande en gros des intrants pour ses membres. Elle a installé une provenderie dans la banlieue Est de Lomé au début de l'année 2014.

TABLEAU 19
Taux d'incorporation (%) de quelques ingrédients alimentaires dans la ration des poules

| Ingrédients | Démarrage | Croissance | Ponte |
|-------------------|-----------|------------|-------|
| Mais | 53,96 | 47,53 | 53,09 |
| Son de cubé | 11,64 | 22,53 | 12,37 |
| Soja torréfié | 14,04 | 9,18 | 10,17 |
| Farine de poisson | 8,83 | 7,94 | 7,51 |
| Tourteau de coton | 6,86 | 5,30 | 5,88 |
| Leucaena | 0 | 1,13 | 3,87 |
| Coquille | 2,52 | 4,41 | 7,12 |

Source: Tona, 2010

La quantité d'aliments consommés a sensiblement diminué en 2007 et 2008 comme l'indique le Tableau 20. Cette baisse est certainement due à la diminution de l'effectif des pondeuses suite à la crise de l'IAHP.

TABLEAU 20
Quantité d'aliment consommé (tonnes)

| Années | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Aliments consommés | 15 883 | 15 106 | 14 919 | 24 009 |
| Années | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| Aliments consommés | 23 493 | 23 493 | 4 202 | 4 575 |

Source: Sanvee, 2009

Gestion de l'exploitation

Dans les exploitations commerciales, la conduite en bandes est régulièrement la règle mais les aviculteurs élèvent plusieurs bandes à la fois sur le même site. Ce choix permet de fidéliser la clientèle car la production est alors étalée dans le temps.

3.3.4 Autres espèces

Dans les secteurs 2 et 3, il n'y a pas d'autres espèces de volailles qui sont exploitées au Togo.

3.4 SECTEUR 4: ÉLEVAGE VILLAGEOIS OU DE BASSE-COUR

L'élevage villageois de basse-cour ou élevage familiale est un complément à l'agriculture.

C'est la spéculation qui domine les productions animales dans les ménages ruraux.

Le recensement national de l'agriculture de 2012 a donné un effectif moyen de 30 volailles par exploitation agricole contre cinq caprins/exploitation, 2,2 ovins/exploitation, 1,9 porcins/exploitation et 0,8 bovin/exploitation.

Par ailleurs l'aviculture occupe près de 15 pour cent de femmes chef de ménage alors que les autres spéculations occupent moins de 14 pour cent de femmes.

Les produits de l'élevage villageois à l'exception des pintades dans la région des savanes sont vendus ponctuellement pour assurer soit des dépenses de santé pour les membres de la famille, soit les frais de scolarité pour les enfants, soit pour assurer des événements culturels et/ou rituels.

3.4.1 Poulets

L'aviculture villageoise togolaise a connu un remarquable développement depuis une vingtaine d'années grâce aux nombreux programmes d'assistance dont les paysans ont été bénéficiaires.

Ces programmes d'assistance se sont investis, avec l'appui des cadres locaux, dans la formation des paysans sur l'amélioration de l'aviculture locale (alimentation, logement, vaccination, déparasitage), la gestion technique et économique de l'élevage familiale.

Même si la majorité des paysans togolais pratiquent cet élevage de façon familiale, les résultats de ces programmes permettent de voir aujourd'hui l'émergence réelle d'une catégorie d'éleveurs irréversiblement adeptes de pratiques traditionnelles améliorées (vaccination, logement, alimentation améliorée...).

Reproduction

En élevage villageois, la reproduction est très souvent incontrôlée.

Des expériences d'amélioration des performances ponte et chair ont été conduites dans toutes les régions. Il faut cependant signaler que dans le cadre de leur programme de coopération sur l'aviculture villageoise, les ONGs encouragent les paysans à introduire de plus en plus souvent un nouveau coq (souvent exotique) dans la basse-cour; plus de 90 pour cent des paysans formés par ces programmes respectent ce choix (AVSF, ICAT avril 2006). Leurs produits ont proliféré et sont aujourd'hui présents dans quasiment tous les villages togolais, la recherche de nouveaux géniteurs ayant été perpétuée par les paysans eux-mêmes.

Durant le 2^{ème} trimestre de 2014 des coquelets améliorateurs ont été introduits dans des élevages familiaux par la Direction de l'Élevage et l'ICAT dans le cadre des actions du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA).

Alimentation

Traditionnellement, le poulet en élevage familial recherche elle-même son alimentation, l'élevage étant essentiellement de type extensif et la divagation de rigueur.

Les compléments de ration apportés par l'éleveur sont dérisoires et souvent limités aux poussins. L'amélioration des systèmes d'élevage avec l'aide des programmes d'assistance sur l'aviculture villageoise a fait évoluer ces pratiques chez la majorité des paysans aujourd'hui. Ainsi, les rations alimentaires sont-elles constituées de céréales (maïs, sorgho, mil, brisures de riz...), de termites, de petits poissons, et de coquilles d'huîtres. Les programmes de

développement en aviculture villageoise ont élaboré des formules alimentaires simples et accessibles aux paysans. Cependant, leur usage n'est pas encore systématique.

Gestion d'exploitation

Malgré les programmes d'amélioration de l'aviculture villageoise mis en œuvre dans le pays depuis une vingtaine d'années, la majorité des élevages avicoles familiaux ne disposent pas de poulaillers et les volailles de plusieurs espèces se côtoient.

Ces élevages ne sont pas dans une logique de rendement absolu; ainsi, le ratio nombre d'animaux vendus/nombre d'animaux en âge de l'être est très bas (moins de 20 pour cent³, VSF, 2004). Les animaux sont variablement exploités pour la vente, les dons, la consommation familiale et les rites culturels locaux. Les œufs (à l'exception des œufs de pintades) sont rarement vendus, ils sont plutôt destinés à la reproduction. Les ventes sont très saisonnières.

En aviculture villageoise, il faut noter le remarquable travail de formation réalisé par les projets PRODEPEKA, PNPE, PAEF et PSSA dans la formation des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) des techniciens et conseillers agricoles et enfin des paysans sur la conduite d'élevage (vaccination, logement, reproduction et alimentation). Ces formations ont été réussies grâce au concours de cadres compétents mais parfois insuffisamment mobilisés.

3.4.2 Autres espèces

Au Togo, l'aviculture familiale est dominée par l'élevage des poulets avec environ 71 pour cent de l'effectif suivi des pintades et des pigeons qui représentent 20 pour cent et 8 pour cent, respectivement (Lombo & Dao, 2009).

La mélagriculture tient une place importante dans l'élevage de la volaille. En effet, des résultats du recensement national agricole de 1996, la répartition par région des effectifs des pintades au Togo se présente comme indiqué dans le Tableau 21. Il ressort de ce tableau que la région des Savanes détenait à elle seule 53,5 pour cent de l'effectif total des pintades du pays. La part de la région des savanes dans l'effectif national est en diminution. En effet, le dernier recensement agricole de 2012 a montré que la région des Savanes détient 47 pour cent de l'effectif total des pintades (Tableau 21).

TABLEAU 21
Répartition de l'effectif des pintades selon les régions

| Région | Effectif 1996* | Effectif 2012** |
|----------|----------------|-----------------|
| Savanes | 637 800 | 789 295 |
| Kara | 213 393 | 295 965 |
| Centrale | 95 755 | 234 309 |
| Plateaux | 167 294 | 296 164 |
| Maritime | 77 876 | 65 968 |
| Total | 1 192 118 | 1 681 701 |

Source: * Lombo & Dao, 2009; **DSID, RNA 2012

³ Sauf chez les paysans pratiquant l'aviculture traditionnelle améliorée chez lesquels ce taux peut atteindre 70 pour cent (AVSF, 2003).

3.4.3 Première étude de cas

| | |
|--|---|
| Date de l'étude de cas | 22/12/2010 au 25/12/2010 |
| Secteurs | Marchés de volailles, fermes avicoles commerciales et consommateurs de produits de volaille |
| Localisation de la zone | 06°09'01" de latitude Nord et 01°20'01" de longitude Est |
| Chiffres de la population humaine | 796 416 habitants (chiffre de 2006) |
| Chiffres du cheptel avicole | Pas de données disponibles |

La première étude de cas a concerné la connaissance des marchés de volailles et des fermes avicoles commerciaux de la ville de Lomé et de ses environs.

Description de la localité

Lomé est la capitale du Togo, pays situé en Afrique de l'Ouest. La ville se trouve au sud-ouest du pays et s'étend sur la rive du Golfe de Guinée. Elle occupe une superficie totale de 333 km² avec plusieurs agglomérations entre autres: Aflao, Agbalépédo, Akodésséwa, Baguida, Kanyikopé, Kélékougan, Agoè, Zanguéra... Elle se situe à 150 kilomètres de Cotonou et à 200 kilomètres d'Accra.

La ville est sous l'influence d'un climat équatorial largement influencé par l'océan atlantique. Ce climat se caractérise par deux saisons pluvieuses. La première débute en avril et se termine en juillet tandis que la seconde va de septembre à novembre. La température varie entre 22,9° et 30,5° C toute l'année. La pluviométrie est d'environ 871 mm d'eau par an.

De nos jours, la capitale est réputée pour être une ville industrielle, commerciale et administrative. Elle dispose d'un grand aéroport international, d'une zone franche industrielle ainsi que d'une importante zone portuaire desservant la majorité des pays enclavés du Sahel.

Description du secteur avicole de la zone

Marchés de volailles

La collecte des données a été réalisée grâce à une enquête auprès des marchands de volailles dans les marchés de la ville de Lomé et de ses environs.

Caractéristiques des marchés

L'enquête a concerné trois marchés de volailles dont deux dans la ville de Lomé et un dans la banlieue. Dans la ville de Lomé le choix est porté sur le marché de Gbossimé situé à Tokoin et celui d'Abattoir situé à Atikpodji. Le marché d'Adidogomé est celui choisi parmi les marchés de la banlieue. Le Tableau 22 montre les caractéristiques des marchés en ce qui concerne les infrastructures et les fréquences d'animation.

TABLEAU 22

Caractéristique des marchés de volailles de Lomé

| Marchés | Fréquence | Hangar | | Nature du sol | Nombre de cage | | Distance entre volailles et autres marchandises |
|-----------|-------------------|--------|--------|---------------|----------------|-------|---|
| | | Tôle | Paille | | Bois | Métal | |
| Gbossimé | Quotidienne | Oui | Non | Sable | 28 | 8 | moins d'1 mètre |
| Abattoir | Quotidienne | Non | Non | Sable | 12 | 5 | moins d'1 mètre |
| Adidogomé | Mardi et mercredi | Non | Oui | Sable | 12 | 0 | moins d'1 mètre |

Enquête Tona, 2010

Caractéristiques des opérateurs

Le commerce de volailles dans la zone d'étude se fait aussi bien par les hommes que par les femmes. Les hommes sont prioritairement rencontrés dans le marché de Gbossimé et assurent principalement la vente des pintades locales et secondairement celle des pigeons locaux. L'âge des détaillants varie entre 25 et 30 ans et sont dans la majorité des cas des célibataires. L'âge des grossistes varie entre 35 et 45 ans et sont tous des mariés. Ces marchands de pintades locales sont originaires de la région septentrionale du pays et n'ont reçu aucune formation en aviculture. Leur niveau de scolarité est généralement très bas.

Les femmes commerçantes de volailles s'occupent principalement de la vente des poulets, des canards, des pigeons et des dindons dans tous les marchés de la zone d'étude. Leur âge varie entre 30 et 50 ans. Il s'agit pour elles d'une activité acquise par héritage. On en distingue parmi elles des grossistes et des détaillants.

Pratiques de commercialisation de volailles

Parmi les marchands qui ont fait l'objet de l'enquête, 98 pour cent font du commerce de volailles une activité permanente, tandis que le reste (2 pour cent) saisit l'occasion des fêtes pour exercer cette activité. Le marché de Gbossimé, grand pourvoyeur de la population de Lomé en pintades, est approvisionné en pintades par les grossistes venant de la région des Savanes. Elles sont transportées dans les cages par vagues de 300 à 400 par voiture, deux fois par semaine. Par contre les autres espèces de volailles sont achetées dans les marchés tels que Tsévié, Avétonou, Agbélouvé, Asahoun, Anfoin, Aklakou... Certaines femmes des marchés de Gbossimé et d'abattoir se ravitaillent auprès des grossistes installés dans le marché d'Adidogomé. Nous en avons rencontré 2, tous des hommes qui déclarent se ravitailler dans les villages d'Aképé, Zanguéra, Badja, Asahoun, Tsévié et dans les villages frontaliers du Ghana. Dans ces villages, ils travaillent avec des collecteurs de volailles qui font le tour avec leur bicyclette et taxi-moto. La veille du jour du marché, ces grossistes font le tour des collecteurs, récupèrent les volailles pour les acheminer par vague de 100 à 150 oiseaux. Ils arrivent dans le marché déjà à 5 heures du matin, livrent les femmes de ce marché et celles venues d'autres marchés, pour repartir vers 11 h à 13 h. Outre cette activité, ils s'adonnent aussi aux champs. Ils trouvent ce commerce rentable malgré les difficultés. Parmi les grossistes détaillants du marché d'abattoir, nous avons rencontré une dame d'une cinquantaine d'année qui vend prioritairement des dindons locaux. Elle est de nationalité togolaise mais domiciliée au Ghana dans le village de Dénu. Là, elle va dans les marchés de Dénu, d'Akatsi, d'Afiadényigba, de Kéta, de KasséAdan, de Hô... (tous situés au Ghana) pour se ravitailler en volailles. Une fois par semaine, elle traverse la frontière d'Aflao-Kodjoviakopé. Elle dépense au total 5 000 à 10 000 F CFA comme frais de dédouanement et de contrôle vétérinaire pour 15 à 30 dindons par semaine. Durant toute la semaine elle séjourne à Lomé pour écouler son stock réalisant des bénéfices assez appréciables, surtout lors des fêtes de fin d'année. Elle trouve cette pratique commerciale assez intéressante à cause des taux d'échange du Cédi par rapport au CFA et le développement de l'élevage des dindons au Ghana. Cependant, durant les crises de grippe aviaire aussi bien au Togo qu'au Ghana, les mesures de restriction prises de part et d'autre de la frontière ont sérieusement perturbé les activités avec une baisse allant jusqu'à 88 pour cent de son chiffre d'affaire. Le Tableau 23 montre les prix moyens d'achat et de vente par unité de volailles, et les nombres moyens de chaque type de volailles vendues par semaine.

TABLEAU 23

Variation des prix et effectifs de vente (marchés enquêtés cf tableau entre 22–25/12/2010)

| Espèce | Prix d'achat moyen (F CFA) | Prix de vente moyen (F CFA) | Marge brute (F CFA) | Effectifs des ventes hebdomadaires |
|---------|----------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------------------------|
| Poulet | 1 800 | 2660 | 860 | 69 |
| Pintade | 1 992 | 2800 | 808 | 61 |
| Canard | 2 667 | 3300 | 633 | 7 |
| Pigeon | 838 | 1100 | 262 | 27 |
| Dindons | 18 250 | 25000 | 675 | 7 |

Enquête Tona, 2010

En matière de biosécurité, il est à noter qu'aucune mesure n'est appliquée puisque les structures et l'organisation des marchés même ne s'y prêtent pas. Il en est de même pour le bien-être puisque dans ces marchés, les volailles sont pour la plupart ligotées et déposées à même le sol sans eau et nourries uniquement avec du son du maïs ou du son cubé.

Enfin, les problèmes importants auxquels les marchands de volailles font face sont l'accès au crédit, la baisse sans cesse du revenu de la population qui amène les gens à abandonner la consommation de viande au profit du poisson et les impacts socio-économiques occasionnés souvent par certaines pathologies comme la grippe aviaire.

Fermes avicoles

Lomé et ses agglomérations comptent au total 129 exploitations avicoles. Mais l'enquête a concerné un échantillon de 60 exploitations.

Caractéristiques des exploitations avicoles

Les fermes avicoles visitées correspondent en majorité (92,31 pour cent) au système 3 de la classification de la FAO. Il s'agit des élevages sur litière situés dans la ville de Lomé et dans ses banlieues. Parmi les poulaillers, 88,44 pour cent sont construits avec des matériaux faciles à désinfecter et dont seulement 26,9 pour cent sont bien orientés. Ce système d'élevage offre aux oiseaux des possibilités de se déplacer librement à l'intérieur du poulailler surtout qu'en général les densités, les ratios nombre d'animaux par mangeoire et nombre d'animaux par abreuvoir sont respectés. Les toits de certains poulaillers (52 pour cent) sont à un seul versant. Parmi les poulaillers à double versant, seuls 20 pour cent possèdent de lanterneaux. Dans la zone, aucune exploitation ne dispose d'autoluve. Par contre, 86 pour cent de ces exploitations, disposent de pédiluve dont seulement 6 pour cent étaient fonctionnels au moment de l'enquête.

Caractéristiques du personnel des fermes

Au cours des enquêtes, il a été constaté que les propriétaires des fermes sont à 98,6 pour cent responsables de leurs exploitations. Ces propriétaires sont constitués de 1,6 pour cent de femmes et de 98,4 pour cent d'hommes. Femmes ou hommes, ils sont tous des mariés dont 26 pour cent sont des retraités. Les propriétaires qui ne sont pas responsables de leurs exploitations (1,4 pour cent) sont des fonctionnaires et ne viennent dans les exploitations que pendant les weekends. Ces propriétaires sont tous scolarisés avec 5 pour cent pour le niveau primaire, 87 pour cent pour le niveau secondaire et 8 pour cent pour le niveau supérieur. Par contre, seuls 3 pour cent sont réglementairement formés dans le domaine avicole, tandis que les 97 pour cent ont été formés sur le terrain.

Caractéristiques de la production

Parmi les exploitations visitées, 88,46 pour cent produisent des œufs uniquement et 19,23 pour cent produisent les œufs et la viande (élevage des coquelets). Toutes les productions sont vendues sur les marchés de la préfecture, surtout les marchés de Lomé. Avec un effectif moyen de 1 840 sujets par ferme, seules les volailles du genre Gallus sont élevées dans ces exploitations avec 52 pour cent d'Isa Brown. Les races Harco, Leghorn, Lohman, et Hisex Brown se partagent le reste.

En matière de ravitaillement en poussin d'un jour, 53,85 pour cent des fermes enquêtées s'approvisionnent du Ghana, 42,3 pour cent d'Europe et 3,85 pour cent du Togo. Le prix moyen d'acquisition du poussin d'un jour est de 900 F CFA.

Dans le domaine de la production de viande, seuls 19,23 pour cent de fermes élèvent des coquelets surtout pour les fêtes de fin d'année. En 2010, 92,31 pour cent des fermes visitées ont mis chacune sur le marché environ 1 tonne de viande de coquelet. Le prix moyen de vente d'un coquelet dans les fermes est de 2350 F CFA, tandis que dans le commerce ce prix est de 2800 F CFA. Dans ce type d'élevage, nous avons détecté une exploitation spécialisée dans la production et la vente de coquelet de 6 semaines d'âge à travers tout le pays. Le propriétaire, un jeune marié de 36 ans, est formé au Ghana d'où il reçoit ses poussins d'un jour, sa formule alimentaire et sa prophylaxie médicale. Ce faisant, il met sur le marché togolais 2000 à 3000 jeunes coquelets tous les ans à un prix variant de 800 à 1 500 F CFA.

Concernant la production des œufs, 65,38 pour cent des exploitations ayant fait l'objet de l'enquête, ont produit chacune durant l'année 2010 plus de 150 000 œufs. L'âge à l'entrée en ponte est de 18 semaines pour 23 pour cent de fermes, 19 semaines pour 12 pour cent,

20 semaines pour 54 pour cent et 21 semaines pour 8 pour cent. Quant à l'âge de la réforme, il est de 72 semaines dans 96,15 pour cent de fermes et moins de 72 semaines pour le reste. Les poules réformées sont vendues à un prix moyen de 2000 F CFA dans les fermes et de 2810 F CFA dans les marchés; tandis que l'œuf est vendu à un prix moyen de 68 F CFA dans les fermes contre 100 F CFA dans le commerce.

En matière d'alimentation, la quasi-totalité des exploitations fabriquent leur propre aliment dans les moulins publics. Ces moulins au nombre de 13 répartis dans toute la préfecture sont en même temps des lieux de vente des ingrédients sauf le maïs et les concentrés. Ces derniers sont achetés dans les marchés et chez l'Organisation de Producteurs Agricoles (OPA) pour le maïs et dans les magasins tels que Agrovét et Covapel pour le concentré. Les moulins sont caractérisés par les mauvaises conditions de conservation de vivre, le manque de propreté, l'usage multiple des sacs dont certains servent aussi à ramasser les litières. Chaque éleveur y vient avec sa formule alimentaire et ressort avec un aliment de qualité douteuse.

Soins vétérinaires

Il existe dans la ville de Lomé 3 grands importateurs de produits pharmaceutiques vétérinaires qui sont PHAVEKOD, AGROVET et PHARMAVETO. Ils assurent l'approvisionnement des aviculteurs à travers 6 pharmacies vétérinaires de détails. Mais les prix en FCFA, jugés élevés par les producteurs, poussent 44 pour cent des exploitations enquêtées à se ravitailler régulièrement en médicaments vétérinaires et matériels d'élevage à Aflao, un village ghanéen frontalier de la ville de Lomé. En matière de prophylaxie médicale, 69,73 pour cent des fermes visitées disposent de programme conçu et exécuté par eux-mêmes. Aucun éleveur visité ne possède de vétérinaires conseils et les œufs et viandes mis sur le marché ne subissent aucun contrôle de qualité.

Les mesures de biosécurité

Bien que les poulaillers de toutes les fermes visitées soient construits avec de matériaux facilitant la désinfection, ils ont la particularité de se situer dans les maisons d'habitation ou tout à côté de ces dernières. Dans la même concession donc, les logements des habitants se situent en moyenne à 3 mètres des poulaillers. Il n'existe pas de délimitation franche entre le secteur propre et le secteur souillé. On assiste donc en permanence dans cette situation à des nuisances olfactives et auditives. Par ailleurs, seul le personnel de 2 pour cent des exploitations possède de tenue de travail. Les litières ramassées sont stockées dans la concession pendant plusieurs jours avant d'être évacuées. Sur le plan commercial, aucune exploitation ne dispose de magasin de vente d'œufs. Ces derniers sont vendus, dans la plupart des cas, aux bonnes femmes qui circulent de fermes en fermes avec les mêmes alvéoles en carton. De même, la vente des poulets vivants s'opère dans les fermes où les commerçantes de volailles pénètrent librement, y ressortent pour regagner directement les marchés de volailles.

Les problèmes des aviculteurs de la zone

Les problèmes auxquels sont confrontés les aviculteurs rencontrés sont par ordre d'importance, l'absence de structure de financement approprié au secteur (évoqué par 98 pour cent d'éleveurs), leur bas niveau de technicité (évoquée par 85 pour cent d'éleveurs) et les problèmes pathologiques (évoqué par 43 pour cent des enquêtés).

Analyse de la filière

La ville de Lomé et ses agglomérations constituent le plus grand marché d'écoulement de produits de volailles à cause de la concentration de la population et du niveau de vie de cette dernière. Cela justifie le fait que cette zone demeure la zone préférée pour l'implantation des fermes avicoles. Une réglementation plus stricte de cette implantation, un meilleur accès à des outils financiers et aux connaissances techniques pour les producteurs favoriserait le développement de la filière.

Les marchés de volaille doivent être réaménagés afin de faciliter la mise en pratique des mesures de biosécurité et du bien-être. Ces marchands doivent être régulièrement sensibilisés sur les problèmes d'hygiène et du bien-être des volailles. La sensibilisation des populations concernant la qualité des produits avicoles qu'elle consomme est importante. Les services d'hygiène, les services vétérinaires doivent pouvoir assurer l'inspection des lieux de préparation de ces produits et leur personnel.

3.4.4 Deuxième étude de cas

| | |
|--|---|
| Date de l'étude de cas | 26/12/2010 au 29/12/2010 |
| Secteurs | Les marchands et les consommateurs de volailles et de produits de volailles de la préfecture de Kloto |
| Chiffres de la population humaine | 165 000 habitants (estimation de 2002) |
| Chiffres du cheptel avicole | Pas de données disponibles |

Description du secteur avicole

Dans la préfecture de Kloto existe de façon prédominante le secteur familial où toutes les espèces de volailles cohabitent dans la basse-cour. Néanmoins la région dispose de quelques fermes d'élevage de poules pondeuses avec des effectifs assez importants

Marchés de volailles

Les données ont été collectées auprès de 30 marchands de volailles dans différents marchés de vente de volailles de Kpalimé, la capitale préfectorale et de ses environs. En dehors du marché de Kpalimé qui s'anime tous les jours et de celui du Grand Château qui a lieu tous les deux jours, les autres marchés sont hebdomadaires. En effet, le Grand marché de Château est clôturé et dispose d'une aire réservée à la vente de volailles, de hangars en poteau et tôle. Dans les autres marchés, on y trouve des hangars en bois et rarement en tôle et quelques fois les marchands exposés au soleil ou sous les arbres du marché.

Caractéristiques des acteurs du commerce des volailles

Le commerce des volailles est l'apanage des hommes et des femmes mariées (97 pour cent) dont 78 pour cent exercent ce métier comme activité principale. Les autres acteurs sont des commerçants et de marchands occasionnels de périodes de fêtes. La quasi-totalité des acteurs n'a jamais reçu de formation en aviculture.

Parmi ces acteurs on trouve d'une part, des collecteurs qui parcourent presque tous les marchés de la banlieue de Kpalimé et circulent des fois dans des maisons voire des fermes pour s'approvisionner en volailles. D'autre part, des grossistes-détaillants souvent présents au marché de Kpalimé, achètent des volailles auprès des collecteurs et les revendent à leurs clients qui sont les ménages, les grilleurs, les bars et restaurants.

Pratiques de commercialisation de volailles

Parmi les 30 marchands enquêtés, la grande majorité (91 pour cent) pratique la vente de volailles depuis les années 2000 et le reste entre 1981 et 1999. Les moyens de transport sont surtout les camions (64 pour cent) d'autant plus que les femmes constituent une part importante dans le circuit; les taxis-brousse (29 pour cent), ainsi que les motos (7 pour cent). Ces deux derniers moyens de transport sont exclusivement réservés aux hommes. Les commerçants transportent les volailles surtout dans des cages tressées à l'aide des branches de palme (81 pour cent) où les volailles sont soit libres (93 pour cent) ou ligotées (7 pour cent), dans des paniers (19 pour cent) dans lesquels tous les animaux sont ligotés. Des pertes énormes sont souvent enregistrées au cours des transports et sur la place des marchés.

Les commerçants enquêtés écoulent en moyenne 5 214 têtes de volailles par semaine. Le Tableau 24 indique que les poulets sont les espèces les plus vendues (83,08 pour cent) dans la répartition des ventes, suivis respectivement des pintades (19,10 pour cent), des canards (6,15 pour cent), des pigeons (2,01 pour cent) et des dindons (0,51 pour cent).

Consommateurs des volailles et des produits de volailles

Les consommateurs soumis à l'enquête dans la zone d'étude sont au nombre de 30 et sont constitués par les restaurants (12), les grilleurs de rues (8) et les ménages (10).

TABLEAU 24
Effectif de volailles vendues, prix moyen d'achat et de vente pour toutes catégories confondues de vendeurs dans les différents marchés enquêtés de la région de Kloto

| Espèce | Effectif des espèces | Prix d'achat moyen (FCFA) | Prix de vente moyen (FCFA) | Marge brute (FCFA) |
|----------|----------------------|---------------------------|----------------------------|--------------------|
| Poulets | 4 332 | 1 847 | 2 487 | |
| Pintades | 996 | 2 407 | 3 000 | 640 |
| Canards | 321 | 2 300 | 2 850 | 593 |
| Dindons | 27 | 8 227 | 17 444 | 550 |
| Pigeons | 105 | 800 | 1 800 | 9 217 |

Enquête Tona, 2010

Caractéristiques des acteurs

Parmi les 12 restaurants visités, 8 sont tenus par les femmes mariées de 30 à 45 ans ayant fait les classes du secondaire. Ce sont les restaurants communément appelés « Fufu Bar » fonctionnant tous les jours de la semaine sauf le dimanche. Tandis que 4 restaurants sont tenus par les hommes d'une trentaine d'années. Ces hommes ont été formés dans des écoles de cuisine contrairement aux femmes qui ont appris le métier au côté de leurs mères. Leur clientèle est à 98,6 pour cent constituée par des salariés travaillant dans les services situés non loin des restaurants. Les autres 1,4 pour cent de la clientèle sont constitués de quelques ménages proches des restaurants. Cette clientèle est composée de 69,2 pour cent d'hommes et de 30,6 pour cent de femmes.

Les grilleurs de rue quant à eux, sont tous des hommes de niveau secondaire. Ces structures, souvent constituées de 3 personnes, sont situées en général non loin des buvettes. Dans l'équipe on a un groupe qui s'occupe de l'abattage, du plumage et de l'éviscération des volailles; alors que le second groupe se charge de la grillade. Leur clientèle est composée principalement de salariés et des commerçants avec une prépondérance d'hommes.

Pour les ménages, il est à remarquer que le nombre et le type de volailles consommées dépendent du revenu mensuel du ménage. Le poulet est le type de volailles le plus consommé par les ménages et les restaurants. Pour les grilleurs, ce sont plus les pintades qui occupent la première place des volailles consommées (Tableau 25).

TABLEAU 25
Taux de consommation de volailles selon le type de consommateur dans la zone d'étude

| Volailles | Restaurants | Grilleurs de rue | Ménages |
|-----------|-------------|------------------|---------|
| Poulet | 79 | 48,5 | 94 |
| Pintade | 20,7 | 51,0 | 4,8 |
| Canard | 0,29 | 0,4 | 1 |
| Dindon | 0 | 0,08 | 0,2 |
| Pigeon | 0 | 0,02 | 0 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Enquête Tona, 2010

Analyse de la filière avicole

La préfecture de Kloto recèle d'énormes potentialités dues à un climat propice, à des ressources alimentaires, à un centre de formation des éleveurs (INFA de Tové), aux projets de développement rural, etc., pour la promotion de l'aviculture commerciale. Un élément non moins important est l'aspect touristique que présente la préfecture surtout Kpalimé, qui dispose des hôtels pour l'écoulement de la production, sans compter que de plus en plus, la consommation des œufs intègre les habitudes alimentaires des habitants de Kloto. Malgré ces atouts, la filière avicole ne connaît pas un essor particulier dans la zone. La production de poulet de chair est presque inexistante et la production des œufs de consommations est à un niveau très bas.

3.4.5 Troisième étude de cas

| | |
|--|--|
| Date de l'étude de cas | 30/12/2010 au 04/01/2011 |
| Secteurs | Exploitations avicoles familiales de la Kozah |
| Localisation de la zone | 9°25 et 10°10 de latitudes Nord ; 0°15 et 1°25 longitude Est. |
| Chiffres de la population humaine | 76 000 habitants |
| Chiffres du cheptel avicole | Pas de données disponibles |

Description de la localité

La région de la Kara couvre une superficie de 11629 Km², soit 20,5 pour cent de la superficie nationale. Le climat est de type tropical semi-humide ou soudano-guinéen avec une saison pluvieuse et une saison sèche. Les moyennes des précipitations fournies par les différentes stations se situent entre 1200 mm et 1300 mm de pluies par an. La végétation est caractérisée par une savane, et le relief fait de terrains en pentes et de plaines par endroit. Les sols sont peu évolués caractéristiques des sols ferrugineux tropicaux.

La région de la Kara est caractérisée par une économie de type familial basée sur l'agriculture de subsistance. Les rendements étant très bas, les productions sont réservées à l'autoconsommation. L'activité du secteur agricole est non salariale, les chefs d'exploitation emploient souvent la main d'œuvre familiale. Les femmes s'occupent du commerce et la préparation de la boisson locale.

Système de production avicole familial pratiqué dans la Koza

Dans la préfecture de la Koza, il existe une aviculture essentiellement dominée par la pratique traditionnelle. En effet, l'aviculture commerciale qui ne fait pas l'objet de cette étude de cas est pratiquée par quelques fermes notamment celle de Pya qui dispose de 2000 têtes de volailles, la ferme de l'Institut de Formation Agricole (IFA) de Kara et quelques petites exploitations de 250 à 400 têtes de volailles.

Aviculture familiale dans la région de Kara

L'élevage familial extensif, est pratiqué en marge des activités agricoles en zone rurale par les agriculteurs, et dans la ville de Kara et de ses alentours à l'intérieur des concessions par toutes les catégories socioprofessionnelles.

Deux sous-systèmes sont pratiqués :

Un système où la volaille est en liberté totale autour des concessions. Au coucher du soleil, les poulets rejoignent eux-mêmes leurs abris que sont les cuisines, les maisons abandonnées, etc. et quant aux pintades, elles montent sur n'importe quel objet pouvant servir de perchoir (toit, perchoir ...). Les oiseaux se nourrissent en glanant les restes de nourriture, les graines sauvages et les insectes dans la cours, les lieux de mouture des graines et de lavage des ustensiles de cuisine, sur les tas d'ordure ou dans la broussaille environnante.

Le second sous système, où les animaux sont en divagation contrôlée, diffère du précédent par la présence de poulaillers de fortune. Ce sont les poulaillers construits en matériaux locaux, en banco de forme rectangulaire ou circulaire. Les oiseaux rejoignent eux-mêmes les poulaillers de fortune que le propriétaire ferme le soir et l'ouvre le matin. C'est à cette période qu'ils reçoivent quelques poignées de graines de céréales ou partages les issus de céréales et d'autres résidus avec les autres animaux.

A la différence de l'élevage en divagation, pratiqué exclusivement en milieu rural, certains aviculteurs villageois encadrés par des vétérinaires et des techniciens agricoles améliorent l'habitat et les soins apportés à la volaille. C'est le cas d'un paysan interviewé à Atchangbadè. Chez cet éleveur, les volailles reçoivent une alimentation supplémentaire. Cet éleveur compte plus de 345 têtes de volailles et celles-ci sont vaccinées et déparasitées plus ou moins régulièrement.

Description des fermes avicoles enquêtées.

Les données ont été collectées auprès de 27 exploitants familiaux se trouvant à Kara et dans ses périphéries. La majorité des exploitants sont des hommes (81 pour cent) qui constituent le chef de famille ayant à leur charge 7 personnes en moyenne. Parmi ces exploitants, 56,52 pour cent ont le niveau primaire, 26,58 pour cent le secondaire et 13,39 pour cent le supérieur. Certains pratiquent l'élevage en marge de leurs activités socio professionnelles. Il s'agit des fonctionnaires (18,66 pour cent), des maçons, menuisiers, chauffeurs qui représentent 27,79 pour cent et quelques commerçants (8 pour cent).

Les poulaillers sont généralement construits sous forme de cases circulaires ou cylindriques coiffées d'un toit conique avec un diamètre au sol de 100cm-170cm. Le poulailler est couvert de pailles chez 86,4 pour cent des exploitants. La hauteur du mur se situe entre 50cm et 150cm et la hauteur au sommet ne dépassant pas 200cm. Les dimensions des portes ne permettent pas un nettoyage, ce qui pourrait être à l'origine des affections respiratoires et digestives très fréquentes.

Caractéristiques de la production

Pour les 27 exploitants enquêtés, l'effectif total de volailles est de 1832 dont le poulet, l'espèce dominante, représente à lui seul 73,3 pour cent, ensuite vient la pintade (16,53), le canard (7,25%), le dindon (2,67%) et l'oie (0,21%). Dans chaque exploitation, la quasi-totalité de la famille est impliquée dans les activités de l'élevage. La production annuelle est très variable allant de 6 à 400 têtes par exploitation. Le Tableau 26 montre le taux d'exploitation : rapport entre le nombre d'animaux exploités (vendus, consommés, donnés) et le nombre d'animaux en âge de l'être sur une année des différents types de volailles dans quelques cantons de la préfecture.

TABLEAU 26

Taux d'exploitation des volailles locales dans quelques cantons de Kara

| | Poulets | Pintades | Canards | Oies |
|-------------|---------|----------|---------|--------|
| Atchangbadè | 27,70% | 23,61% | 60% | 14,27% |
| Lama | 35,25% | 24,30% | 26,66% | 14,27% |
| Landa | 13,38% | 21,87% | 1,33% | 14,27% |
| Lassa | 23,59% | 30,20% | 12% | 57,14% |

Enquête Tona, 2010

Alimentation

Aucun système d'alimentation rationnel n'est pratiqué. En effet la quasi-totalité des paysans enquêtés nourrissent la volaille avec le maïs. La volaille, étant en liberté permanente toute la journée, se nourrit en glanant les termites et insectes, les restes de nourriture ou de résidus de récolte autour des concessions, au voisinage des champs, des greniers, sur les aires de battage ou de mouture de céréales. Certains éleveurs apportent des suppléments surtout énergétiques. Parmi les enquêtés, 45,15 pour cent apportent du sorgho, 18 pour cent du soja, 9 pour cent du riz, 9 pour cent de la farine de poisson et 4,5 pour cent de la drêche de brasserie.

Santé

Le problème majeur de l'aviculture familiale dans la région de la Kara et dans bien d'autres régions du pays demeure la maladie du Newcastle. Plus de 86 pour cent des paysans enquêtés ont affirmé avoir connu cette maladie. Mais les mesures de prévention surtout les vaccinations ne sont pas encore rentrées dans les habitudes des éleveurs. Plusieurs attendent une couverture sanitaire gratuite de l'état ou de la part des partenaires techniques. Cependant, les éleveurs utilisent les méthodes traditionnelles de traitements et de prévention à l'aide des décoctions des feuilles et écorces d'arbres tels que le néré, le Khaya etc.

Analyse de la filière

Les problèmes sanitaires et l'alimentation reste de loin le goulot d'étranglement du secteur avicole familial dans la zone d'étude. Les éleveurs ignorent les programmes de prophylaxie médicale. L'assistance technique n'est pas fréquente. En matière d'alimentation, les éleveurs ne maîtrisent pas les besoins énergétiques et protéiniques des volailles, ni la

technique de formulation des aliments et de rationnement des volailles. L'alimentation des volailles en milieu paysan relève de l'amateurisme et du hasard. Un travail de recherche doit être mené pour réellement déterminer les besoins des espèces locales élevées et proposer aux éleveurs des plans de rationnement appropriés

3.5 ANALYSE DE LA FILIÈRE AVICOLE

Durant les 50-60 dernières années, le secteur de production animale a connu de grandes révolutions en matière d'industrialisation. Cette révolution a été plus marquée dans le secteur avicole. En effet, la production de la viande de volaille et des œufs est de plus en plus industrialisée. Malgré ces avancées, la production avicole continue de faire face à de grands défis dans les pays en voie de développement en ce qui concerne la reproduction, la production et les bonnes pratiques en aviculture.

Au Togo et dans la sous-région ouest africaine, il y a très peu de documentations sur les différents secteurs de l'industrie avicole. Les structures de formation et d'encadrement des acteurs de la filière sont insuffisantes voire inexistantes. De plus, la motivation des acteurs pour se faire former ou pour aller à la recherche des informations est très faible. Enfin, l'absence de normes et / ou de réglementations devant régir la filière avicole renforcent davantage les difficultés de l'industrie avicole togolaise. Toutes ces insuffisances caractérisent la filière avicole au Togo et ont des conséquences néfastes sur le niveau de production et la productivité des volailles.

3.5.1 Poussins d'un jour

En matière de la production des poussins d'un jour, le Togo est à la traîne par rapport à ses voisins. La production nationale de poussins est très insignifiante et irrégulière. La FAO (1995) et Defly (1999) soulevaient déjà les problèmes d'approvisionnement en poussins d'un jour. Ces auteurs rapportent que les difficultés rencontrées par les aviculteurs togolais sont principalement de deux ordres à savoir les taxes douanières trop élevées et le retard de livraison des commandes.

Les informations recueillies dans le cadre de cette étude, montrent que les couvoirs en activité sont au nombre de quatre (4): ce sont le couvoir de l'Université de Lomé (16 000 poussin / jour), le couvoir « le poussin » à Segbé dans la banlieue Ouest de Lomé (33 600 poussins /mois) le couvoir « Togo éclosion » dans la banlieue Est de Lomé (3 000 poussins/semaine) ,le couvoir de Pya dans la Région de la Kara (voir Tableau 18).

Ces couvoirs n'arrivent pas à satisfaire les besoins en poussins d'un jour. Ce manque de couvoir au Togo serait lié surtout au manque de compétences en matière de technique de production industrielle de poussins d'un jour. Dans le but du renforcement de capacité en ce qui concerne la production industrielle de poussins d'un jour au Togo, le projet interuniversitaire (Université de Lomé, Togo et Université Catholique de Leuven, Belgique) a comme activité principale la formation en matière de couvaie artificielle des œufs de poules.

La faible disponibilité en poussins d'un jour oblige les éleveurs à s'approvisionner hors du Togo. Une étude menée par Tona *et al.* (2010) rapporte qu'environ 80 pour cent des poussins d'un jour importés au Togo sont d'origine ghanéenne et les 20 pour cent restants d'origine européenne via l'Aéroport d'Accra (pour la plupart) et l'aéroport de Lomé. Plusieurs opérateurs sont impliqués dans l'importation des poussins d'un jour. La plupart de ces opérateurs sont des membres de l'ANPAT et font partie du collège des industriels.

3.5.2 Viande de poulets de chair

Selon Dao (2010), entre 2005 (29 500 poulets de chair) et 2010 (27 809 poulets de chair), les effectifs des poulets de chair ont connu une diminution alarmante de plus de 88 pour cent. Mais de 2006 à 2008, les informations recueillies à la DSID indiquent que les importations de viande de volailles ont progressé de près de 8 600 tonnes soit près de 820 pour cent. Entre 2008 et 2010, on note une diminution timide des importations de viandes de volailles de l'ordre de 30 pour cent. Dans tous les cas, la production nationale de viande de volaille reste largement supérieure aux importations (Simons, 2009). Ce qui suppose que ce sont les volailles locales et les poules réformées qui constituent surtout la source la plus importante de viandes de volailles au Togo.

La régression alarmante de la production de poulets de chair au Togo peut être justifiée par plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer:

- Le coût de production élevé;
- La concurrence de viandes de volailles congelées;
- L'habitude culinaire de la majorité des ménages togolais;
- La non-maîtrise des bonnes pratiques d'élevage des poulets de chair.

Il faut aussi noter que les conditions climatiques (surtout la température et l'humidité relative) dans les zones d'élevage ne sont pas favorables à l'élevage des poulets de chair.

L'engraissement des coquelets (les poussins mâles des poussins type-ponte) devrait être encouragé. Cette filière est très développée en Inde, où les coquelets sont engraisés en 12 semaines pour atteindre un poids d'environ 1200g. Au Laboratoire des Sciences Aviaires de l'Université de Lomé, les coquelets sont engraisés en 14 semaines avec un poids moyen de 1400 g. En plus, la viande de coquelet convient bien aux habitudes culinaires des ménages et est très appréciée par toutes les couches sociales du pays.

3.5.3 Œufs de consommation

La production des œufs de consommation est la principale spéculation des aviculteurs commerciaux. Les activités du secteur d'élevage de poules pondeuses de la filière avicole ont été fortement ralenties suite à l'apparition de la grippe aviaire au Togo (2007 et 2008) et à la hausse des prix des ingrédients alimentaires.

Entre 2010 et 2014 avec la fin de la psychose de la grippe aviaire on note une reprise modérée des activités avec l'augmentation de l'effectif des poules pondeuses. Les problèmes liés à la production des œufs de table sont entre autre:

- L'alimentation: de l'analyse des valeurs nutritives des ingrédients alimentaires et de quelques échantillons de rations alimentaires distribuées aux poules pondeuses (Tona *et al.*, 2010), il ressort que les provendes distribuées aux animaux ne répondent pas à leurs besoins nutritifs (Teteh, 2010). En plus, les aviculteurs n'ont pas assez de connaissance ou d'information sur les conséquences néfastes que la qualité des rations alimentaires pourrait avoir sur la performance des animaux. Etant donné que pratiquement chaque éleveur a sa ration alimentaire pour les pondeuses et les poulets de chair de son élevage nous avons autant de rations pour autant d'élevage (Kangni, 2008).
- Certains aviculteurs sont conscients du fait qu'une provende répondant aux valeurs nutritives permet aux pondeuses de mieux produire. C'est pourquoi ils veulent s'assurer de l'approvisionnement en intrants avicoles Cas de la Coopérative des Producteurs Avicoles de la Région Maritime (COPAREM) qui, en plus a installé une provenderie au début de l'année 2014. Il reste à la COPAREM de s'adjoindre le service d'un spécialiste en nutrition avicole.
- La conduite et les bonnes pratiques: dans le contexte togolais où l'approvisionnement en poussins d'un jour est un problème crucial pour la production d'œufs de consommation, la pratique de la mue induite n'est pas pratiquée au Togo par ignorance ou par manque d'information. Cependant, la mue induite consiste à avoir un deuxième voire un troisième cycle de ponte. Ainsi, sur une période de 10 années, l'approvisionnement en poussins d'un jour pourrait être réduit de 30 à 40 pour cent. Des expérimentations menées au Laboratoire des Sciences Aviaires de l'Université de Lomé, il ressort que deux programmes de mues induites peuvent être appliqués dans nos conditions d'élevage avec des résultats satisfaisants (Dete, 2010).
- l'administration abusive et incontrôlée des produits vétérinaires: Le système de production des œufs au Togo, est dominé par l'automédication. Les éleveurs ne sont ni encadrés ni contrôlés et sont en majorité formés sur le terrain. Ceci se rejailit sur toute la filière avec pour conséquence la production des œufs de mauvaises qualités. La production des œufs de qualité nécessiterait donc la réglementation de l'utilisation des produits pharmaceutiques vétérinaires, le contrôle de la qualité des œufs et surtout la mise en place de stratégies de diminution de risques.

- Le manque de professionnalisme: une formation en aviculture est une condition nécessaire.
- L'absence des normes nationales: l'élaboration des normes d'élevage et leur application pourrait contribuer à l'amélioration de la productivité et de la production nationale.

3.5.4 Autres espèces

La production commerciale de viande de volailles autre que le poulet est presque inexistante au Togo. En 2008-2009 le Laboratoire des Sciences Aviaires de l'Université de Lomé a démarré, à titre expérimental, la production de viande de pintade et de dindon. Il y a eu des difficultés avec les dindons (taux de mortalité élevé) alors que les pintades ont été conduites avec succès et ont atteint un poids moyen de 2200g à 12 semaines d'âge.

Un élevage de cailles à titre commercial a démarré en 2012 à Sogbossito (banlieue Nord Ouest de Lomé) l'effectif en 2014 est estimé à 200 oiseaux.

Chapitre 4

Commerce, commercialisation et marchés

4.1 MARCHÉ NATIONAL

Le marché de produits avicoles est très actif entre la campagne (essentiellement productrice) et la ville (essentiellement consommatrice). Les animaux issus de l'élevage villageois sont mis dans des cages tressées et sont transportés vivants sur les places de marchés où les vendeurs de volailles occupent une aire à cet effet. Cette aire est rarement aménagée mais l'occupation de cette place fait néanmoins l'objet d'un accord avec les services de la mairie.

Il existe au Togo des marchés reconnus comme étant spécialisés dans le commerce de la volaille (Tableau 27).

TABLEAU 27
Répartition des principaux marchés de volailles villageoises au Togo

| Savanes | Kara | Centrale | Plateaux | Maritime |
|------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| Dapaong | Niamtougou, | Tchamba | Anié | Lomé |
| Cinkassé | GuerinKouka | Sotouboua | Atakpamé | Gbossimé |
| Gando | Bassar | Sokodé | Tohoun | Vogan |
| Korbonghou | Kétao | Blitta | Notsé | Tsévié |
| Kondjouaré | Kanté | | Agou | Aklakou |
| Barkoissi | Kara Sud | | Elavagnon | Agoenyivé |
| | | | Badou | Tabligbo |

Source: DE/AVSF – 2002

Braillon (1999) a classé les marchés de volailles villageoises du Togo en fonction de leur taille, du nombre d'opérations marchandes subies, de l'importance de la spéculation, du type de vendeurs ou d'acheteurs et de la fréquence d'animation hebdomadaire. On distingue:

- Les marchés de collecte, de taille modeste dans lesquels les collecteurs locaux et les paysans viennent vendre leurs animaux. A ce stade, l'animal n'a généralement fait l'objet d'aucune opération marchande depuis le lieu de production. Les acheteurs sont essentiellement des collecteurs régionaux et il est rare que ce marché ait lieu plus d'une fois par semaine. La spéculation y est très souvent faible;
- Les marchés de regroupement qui sont des marchés de taille plus importante avec une fréquence hebdomadaire au minimum. Les volailles qui y sont vendues proviennent essentiellement des collecteurs régionaux; elles ont connu à ce stade au moins une opération marchande. Dans cette catégorie se rencontrent les marchés frontaliers et les marchés des villes importantes (capitales de région et de préfectures). La spéculation y est moyennement élevée;
- Les marchés de débouché final dans lesquels se réalise généralement la dernière opération marchande. Ils ont lieu tous les jours et il y règne une très forte spéculation.

Le Tableau 28 présente une classification des divers marchés selon cette typologie, par région.

TABEAU 28
Typologie des marchés de volailles villageoises au Togo

| Régions | Savanes | Kara | Centrale | Plateaux | Maritime |
|--|--|---|-----------------------------|---|--|
| Capitales régionales | Dapaong | Kara | Sokodé, | Atakpamé, | Lomé/Gbossimé |
| Marchés de collecte (hebdomadaire) | Gando, Korbonghou, Kondjouaré, Barkoissi | Niamtougou, Kétao | Tchamba, Sotouboua, Blitta, | Anié, Tohoun, Notsé, Agou, Elavagnon, Badou | Vogan, Tsévié, Aklakou, Tabligbo |
| Marchés de regroupement (hebdomadaire) | Dapaong, Cinkassé, Gando, Barkoissi | Niamtougou, Guerinkouka, Bassar, Kétao, Kanté | Tchamba, Sotouboua, Blitta, | Anié, Tohoun, Notsé, Agou, Elavagnon, Badou | Lomé/Gbossimé, Vogan, Tsévié, Aklakou, Agoenyivé, Tabligbo |
| Marchés frontaliers (hebdomadaire) | Gando, Cinkassé, | Guerinkouka, Kétao, Kanté | Tchamba | Badou, Tohoun, Elavagnon | Vogan, Tabligbo |
| Marchés de débouché final (quotidiens) | Dapaong | Kara | Sokodé | Atakpamé | Lomé, Tsévié |

Source: Braillon A., 1999 modifié par Badjé Y., 2006

Dans la ville de Lomé, il est courant de voir des femmes ou des jeunes transportant sur la tête une bassine remplie de poulets. Il s'agit souvent de volailles villageoises arrivées de l'intérieur du pays ou alors de poules réformées.

La commercialisation des volailles des élevages commerciaux concerne essentiellement trois types de produits: les poules de réforme, le poulet de chair et les coqs de sexage engraisés. En raison de la localisation périurbaine des élevages de poules, les poules de réforme sont vendues sur les places des marchés des villes importantes dans les mêmes conditions que la volaille villageoise. Les poulets de chair et les coqs de réforme sont souvent vendus à travers des circuits plus formels, au profit d'une clientèle souvent identifiée à l'avance (particuliers, hôtels/restaurants, rôtisseurs...).

Les animaux revendus par les collecteurs sont regroupés et revendus pendant plusieurs jours, ce qui amène souvent le commerçant à les déplacer sur plusieurs marchés. Dans ce système de commercialisation se côtoient plusieurs espèces de volailles. Ainsi, le mode de commercialisation de la volaille produite localement est en lui-même potentiellement propagateur de maladies aviaires.

Les circuits de commercialisation de la volaille locale induisent des flux de cheptel aviaire d'intensité variable. Les plus importants sont les flux inter-régionaux qui représentent au moins 80 pour cent des transactions sur la volaille dans chaque région.

Deux types de flux inter-régionaux ont été identifiés. Le premier non spécialisé entre toutes les régions voisines, le second spécialisé sur une ou deux espèces (la poule et/ou la pintade) liant une zone productrice à la Ville de Lomé (voir carte no 4 en annexe).

Enfin il existe aussi des flux internationaux qui portent sur la volaille commerciale et ses produits (œufs et abats) venant des pays limitrophes (Ghana, Bénin, Burkina-Faso) et l'Europe (Pays-Bas, France, Belgique).

La demande des consommateurs en poulets et pintades (les plus consommées) obéit à des motivations à la fois alimentaires (recherche de protéines), financières (choix du produit en fonction des moyens disponibles) et culturelles (refus ou choix d'une espèce ou d'une couleur en fonction des croyances ou du type de cérémonie traditionnelle envisagée).

Au niveau de l'élevage villageois, les animaux sont destinés à l'autoconsommation, à la vente ou le don (Tableau 29).

TABLEAU 29
Destination de la production avicole villageoise dans quelques régions du Togo

| | Taux d'exploitation* | Dont consommation | Dont ventes | Dont dons |
|----------|----------------------|-------------------|-------------|-----------|
| Savanes | 60% | 22% | 32% | 6% |
| Kara | 70% | 22,4% | 34,3% | 13% |
| Centrale | 43% | 16% | 24% | 3% |

Source: AVSF, 2003

(*) Taux d'exploitation: rapport entre le nombre d'animaux exploités (vendus, consommés, donnés) et le nombre d'animaux en âge de l'être sur une année

D'une manière générale, il faut retenir que c'est le circuit vif qui domine pour la production nationale (commerciale et villageoise) tandis que les animaux importés sont vendus abattus et congelés (exception faite pour les volailles villageoises entrant par les marchés frontaliers).

4.2 IMPORTATION

L'importation des animaux vivants est à la fois destinée à la production (poussins, coquelets pour engraissement...) et à la consommation. Dans ce dernier cas, il s'agit essentiellement d'importations de volailles sur pied en provenance des pays voisins à partir des marchés frontaliers.

4.3 EXPORTATION

En raison du faible niveau de production et d'intégration de la filière avicole, les produits de l'aviculture sont faiblement exportés. Cependant, on note quelques sporadiques exportations de viandes et abats de volailles ces deux dernières années comme le montre le Tableau 11.

4.4 INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE

La production à l'échelle industrielle de poulets de chair n'étant pas développée, la mise en place des infrastructures d'abattage ne peut être rentabilisée. Le seul grand abattoir d'une capacité de 350 tonnes de poulets par an de l'ancienne Société Agricole Togolaise Arabe Libyenne (SATAL) a fermé ses portes depuis près de 15 ans.

En 2013 Agro Business Company (ABC) un groupe d'industriels a démarré à Avétonou (environ 100 km au nord-ouest de Lomé) une production intensive de poulet de chair avec des infrastructures d'abattage de 20 000 têtes

4.5 PROVENDE, ALIMENT VOLAILLES

Il existe divers fabricants d'aliments de volailles répartis dans les différentes régions (Tableau 30).

La prépondérance de la production d'aliments de volailles dans la région Maritime confirme la place qu'occupe cette région dans le secteur avicole togolais (68 pour cent de la production nationale en 2005). Néanmoins, il faut noter que le potentiel de fabrication d'aliments n'est pas utilisé à son maximum (51 pour cent en 2005). Cette sous-utilisation n'est pas uniquement imputable au déficit en maïs. Les besoins en aliments sont complétés par des importations (souvent en provenance du Ghana) ou par une production d'aliments artisanale non comptabilisée ici. Cette situation montre que les acteurs de la filière ne sont pas suffisamment spécialisés.

TABLEAU 30
Production d'aliments pour volailles (en tonnes, toutes catégories confondues)

| Région | | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|--------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Savanes | Capacité | – | – | – | – | – |
| | Production | – | – | – | – | – |
| Kara | Capacité | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 |
| | Production | 180 | 64 | 148 | 50 | 84 |
| Centrale | Capacité | 400 | 400 | 400 | 400 | 400 |
| | Production | 247 | 250 | 276 | 296 | 305 |
| Plateaux | Capacité | 900 | 900 | 1 000 | 1 000 | 1 000 |
| | Production | 395 | 592 | 615 | 744 | 711 |
| Maritime | Capacité | 4 117 | 4 442 | 5 017 | 5 111 | 5 037 |
| | Production | 1 208 | 1 615 | 2 095 | 2 150 | 2 305 |
| Total | Capacité | 5 597 | 5 922 | 6 597 | 6 691 | 6 617 |
| | Production | 2 030 | 2 521 | 3 134 | 3 240 | 3 405 |

Source: enquête Badjé, 2006

L'aliment a également connu une forte augmentation de ses coûts de production mais son prix de vente n'a pas entièrement pris en compte cette augmentation (Tableau 31). Cette situation traduit la morosité du marché de l'aliment en 2005 et par conséquent celle de la filière.

TABLEAU 31
Prix moyen de vente unitaire et variation (FCFA)

| | Moyenne 2001/2004 | 2005 | Variation |
|---|-------------------|---------|-----------|
| Coût de production de l'aliment (en Francs CFA / kg) | 150 | 200 | 33% |
| Prix moyen de vente de l'aliment (en Francs CFA / kg) | 170 | 200/250 | 18 à 47% |

Source: enquête Badjé, 2006

L'année 2005 est incontestablement une année importante pour l'aviculture togolaise car durant celle-ci, les coûts de production de l'aliment, de l'œuf et du poulet de chair ont considérablement augmenté.

Le prix de vente de la provende varie avec le stade de développement, le type de production et en fonction du temps (Tableau 32). Quelque soit le type de production, l'aliment démarrage reste le plus coûteux. De 2006 à 2010, les prix de vente des provendes ont connu un pic important en 2008. Ce pic s'explique par la hausse du prix du maïs suite aux intempéries survenues au Togo en 2008.

TABLEAU 32
Prix moyen de vente des aliments

| Type d'aliment | Stade de développement | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011-2014* |
|-------------------------|------------------------|------|------|------|------|------|------------|
| Aliment chair (FCFA/kg) | Démarrage | 225 | 237 | 263 | 225 | 218 | 300 |
| | Finition | 173 | 172 | 189 | 180 | 181 | 200 |
| Aliment ponte (FCFA/kg) | Démarrage | 203 | 201 | 270 | 220 | 220 | 250 |
| | Poulette | 154 | 110 | 200 | 160 | 160 | 200 |
| | Ponte | 177 | 150 | 260 | 200 | 200 | 225 |

Source: Agro Plus, 2010 (rapport interne); * enquête Kangni chez des provendiers en 2014

Chapitre 5

Races

5.1 RACES EXOTIQUES

Il existe de nombreuses espèces aviaires importées pour le compte des exploitations avicoles commerciales.

Il s'agit:

- Poulets:
 - Isa Brown, Lohman, Derko, Leghorn pour les races ponte
 - Cobb, Ross, Hubbard, Starbro, pour les races chair
- Autruches;
- Canards;
- Dindons;
- Cailles.

Différentes souches/races de poules pondeuses sont exploitées au Togo. Il s'agit de la Isa Brown, Harco, Lohman Brown, Bovans, Hisex White, Hisex Brown et Derko. Tout récemment, on note l'introduction de la souche Hyline dans le cheptel des poules pondeuses au Togo. La souche la plus importante numériquement est Isa Brown suivie de Harco et de Hisex White (abusivement appelée Leghorn). Ces trois souches sont très appréciées par les aviculteurs pour leurs performances et leurs aptitudes d'adaptation aux conditions d'élevage au Togo (Tona *et al.* 2010). Le Tableau 33 montre l'évolution de l'effectif moyen des trois souches par éleveur de 2001 à 2005 (Tona *et al.* 2010). La préférence de la souche Isa Brown puis de Harco par rapport à la souche Hisex White peut s'expliquer par le fait que ces deux souches sont des souches lourdes donc assez robustes pour s'adapter aux conditions environnementales du pays. Également, à l'âge de la réforme, les poules de ces souches ont un poids assez élevé et sont appréciées par les consommateurs

Les consommateurs des œufs en coque préfèrent aussi les œufs de la souche Isa Brown à cause de sa couleur roux alors qu'ils ne s'intéressent pas aux œufs de couleur blanche (de la souche Hisex White par exemple)

A la réforme les consommateurs achètent difficilement la souche Hisex White parce qu'elle perd ses plumes.

TABLEAU 33
Effectif moyen de poules pondeuses par éleveur

| Souche/Race | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|-------------|------|------|------|------|------|
| Harco | 303 | 417 | 503 | 367 | 480 |
| Isa Brown | 379 | 463 | 738 | 648 | 679 |
| Hisex White | 315 | 210 | 245 | 290 | 399 |

Source: Tona *et al.* ,2010

Les paramètres zootechniques des trois souches les plus représentées sont comparables comme l'indique le Tableau 34.

TABLEAU 34
Paramètres zootechniques des souches de poules pondeuses au Togo

| Paramètres zootechniques | Souche | | | |
|---|---------------|-------------|---------|-------|
| | Isa Brown | Hisex White | Harco | |
| Mortalité (%) | Semaine 1 | 1,12 | 2,67 | 1,36 |
| | Semaine 2–19 | 2,00 | 2,00 | 1,76 |
| | Semaine 20–65 | 7,70 | 6,06 | 8,54 |
| | Total | 10,82 | 10,73 | 11,66 |
| Age de maturité (semaine) | 19 | 20 | 22 | |
| Taux de ponte moyen (%) | 71,75 | 68,82 | 70,10 | |
| Poids moyen de l'œuf (g) | 60,70 | 55,88 | 61,21 | |
| Poids moyen de la poule (g) | 1785,71 | 1508,00 | 1820,85 | |
| Consommation alimentaire par jour en période de ponte (g) | 112,73 | 110,87 | 114,65 | |

Source: Tona, 2010

En ce qui concerne les poulets de chair, les souches les plus représentées au Togo sont Cobb, Ross, Hubbard et Starbro.

5.2 RACES LOCALES

Les ressources génétiques aviaires locales sont principalement représentées par le poulet (*Gallus gallus*) et la pintade (*Numida meleagris*) (MAEP, 2003).

Les poulets sont issus de croisements incontrôlés entre les races locales. Néanmoins, des gènes de « coqs améliorateurs » ont été introduits grâce aux initiatives des projets avicoles ou des paysans eux-mêmes. Il est donc très difficile de décrire avec précision les races locales. On peut néanmoins remarquer l'existence des races particulières telles que le poulet au cou nu et le poulet au plumage frisé. Les paramètres zootechniques de la poule locale indiquent que celle-ci peut avoir 4 couvées/poule/an avec une moyenne de 10/12 œufs par couvée.

La pintade domestiquée est la pintade commune reconnaissable à ses barbillons rouges.

Pour la pintade, la production d'œufs est comprise entre 80 et 100 par an, principalement en saisons de pluies (mars/octobre).

Le canard le plus rencontré est *Anas platyrhynchos* (Aklobessi, 2003). Néanmoins, il existe quelques élevages de canards de barbarie (*Cairina moschata*).

Enfin, les espèces dindon (*Meleagris gallopavo*), pigeon (plusieurs races) dont le pigeon à plumage blanc sont également présentes au Togo.

Afin de mieux préserver le patrimoine génétique des poules locales, une caractérisation phénotypique des populations de poules a été réalisée entre 2006 et 2009 par des chercheurs de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA).

Les résultats obtenus montrent que les poules locales présentent une grande variabilité de coloration de plumage dont les plus représentés sont par ordre d'importance: Blanc, Perdrix, Noir, Coucou, Mille-fleur, Saumon, Caillouté et Rouge.

En ce qui concerne la répartition des plumes sur le corps, la répartition régulière des plumes sur le corps est la plus représentée au sein des populations avec 70 pour cent des poules, la huppe est représentée chez 25 pour cent des individus et les cou-nu 5 pour cent.

Un dimorphisme sexuel lié au poids vif des adultes a été observé; en moyenne 1,6 kg pour les mâles contre 1,2 kg en moyenne pour les femelles (ITRA Actualités no 009, 2011).

Chapitre 6

Santé vétérinaire, santé publique, mesures de biosécurité

6.1 INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE

Dès l'apparition des premiers foyers de grippe aviaire en 2003 en Asie, puis en 2005 en Europe, le Togo a pris des mesures de protection de son territoire à cause des échanges commerciaux très importants qu'il entretient avec ces continents. Il s'agit de:

- 1- l'arrêté interministériel N° 78/MAEP/MCIA du 25 Août 2005 portant interdiction de volailles vivantes, domestiques ou sauvages et de viande de volailles et leurs dérivés, en provenance des pays touchés par l'épidémie de la grippe aviaire;
- 2- l'arrêté N° 2006-005/PMRT du 15 Février 2006 portant création du comité interministériel de prévention et de lutte contre la grippe aviaire chargé d'assurer la coordination de l'ensemble des activités de surveillance épidémiologique de la grippe aviaire, de définir les plans d'action et les stratégies de lutte contre la maladie, d'établir les procédures de suivi et de mise en œuvre de ces plans d'action;
- 3- l'arrêté N° 22/MAEP/CAB-SG-DEP du 9 Mai 2006 portant création du comité technique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire chargé de l'acquisition et de la mise en place des moyens d'intervention, de l'organisation des campagnes de sensibilisation et de médiatisation du plan au niveau national;
- 4- l'adoption par le gouvernement le 16 mai 2006 d'un plan stratégique de prévention et de lutte contre la grippe aviaire;
- 5- la redynamisation du Réseau d'Épidémiologie-surveillance des Maladies Animales au Togo (REMATO) créé par arrêté ministériel N° 21/MAEP/SG/DEP du 2 Octobre 2003.

Le Togo a enregistré ses premiers cas de grippe aviaire à H5N1 en 2007 à Sigbéhoué (13 Juin 2007) à Agbata et Agodéka (31 Juillet 2007) dans la Préfecture des Lacs et en Août 2007 à Tonoukouti dans la préfecture du Golfe (Figure 10). Le 9 Septembre 2008, un nouveau foyer, celui de Agbata-Dagué toujours dans la préfecture des Lacs, fut déclaré.

FIGURE 9 Carte montrant les foyers de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène en 2007 et 2008 au Togo



6.1.1 Mesures conservatoires

A chaque apparition de foyers de grippe aviaire, des mesures conservatoires sont prises pour circonscrire l'épidémie. Il s'agit de:

- La délimitation d'une zone d'infection (3 km de rayon autour du foyer), d'une zone de protection (10 Km de rayon autour du foyer) et une zone de surveillance (15 km de rayon autour du foyer);
- L'interdiction de tout mouvement de volailles dans les zones infectées;
- L'abattage, l'incinération suivie de l'enfouissement des cadavres dans des fosses par les services techniques compétents;
- La désinfection des milieux infectés;
- La mise sous quarantaine des fermes avicoles incriminées;
- L'organisation d'une enquête épidémiologique dans la région maritime par des spécialistes des ministères chargés de l'Elevage et de la Santé;
- La prise en charge médicale des personnes susceptibles d'avoir été en contact avec les volailles contaminées ou présentant des symptômes respiratoires graves;
- L'indemnisation immédiate des éleveurs sinistrés;
- Le renforcement de la surveillance épidémiologique;
- La mise en œuvre d'une surveillance active dans les zones d'infection, de protection et de surveillance
- La seconde désinfection des poulaillers 2 semaines après la première;
- Du placement dans les poulaillers ainsi désinfectés des poulets sentinelles pour au moins 2 semaines;

La reprise de l'élevage dans les zones d'infection est autorisée si aucun nouveau cas de grippe aviaire n'est signalé 1 mois après la seconde désinfection.

6.1.2 Impact socio-économique

Pendant et après ces foyers, une psychose généralisée s'est installée au sein de la population qui refusait systématiquement la consommation des œufs et des viandes de volailles sous prétexte de contracter la grippe aviaire malgré le travail intense de sensibilisation et de formation qu' a abattu la cellule Communication. Ceci a engendré des pertes économiques et

sociales importantes tant chez les éleveurs et marchands de volailles que chez les provendiers, les pharmaciens vétérinaires, les commerçants de produits avicoles, les transporteurs et l'Etat togolais (Tableau 35).

TABLEAU 35
Pertes économiques dues aux crises de grippe aviaire au Togo en FCFA

| Désignation | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Au niveau de la production avicole | 2 260 299 724 | 6 941 499 414 | 6 752 981 998 |
| Au niveau de la commercialisation des produits avicoles | 9 424 492 834 | 9 778 394 862 | 9 031 551 085 |
| Effets collatéraux au niveau d'autres secteurs d'activités | 147 345 700 | 1 984 708 841 | 2 035 079 326 |
| Total | 11 832 138 258 | 18 704 603 117 | 17 819 612 409 |

Source: Sanvee, 2009

Depuis 2008, le Togo n'a plus connu de grippe aviaire. La maladie et les dégâts qu'elle est susceptible de générer avaient emmené les autorités togolaises, avec le soutien technique, matériel et financier de plusieurs partenaires (FAO, OIE, USAID, UNICEF, GTZ, République du Ghana, BAD, PNUD, AVSF, IVSF-Suisse, Banque Mondiale, UE) à prendre des mesures de sensibilisation et de formation à l'endroit de tous les acteurs de la filière et à intensifier les enquêtes épidémiologiques. Ces mesures visaient et visent à éviter le retour de la maladie, à mieux préparer les acteurs pour une nouvelle lutte éventuelle, à soutenir les propriétaires des fermes sinistrées et à relancer les activités de production et de commercialisation des produits de volailles dans le pays. Parmi ces mesures nous pouvons citer les études diligentées par le PNUD, le mandat sanitaire, et les séminaires de formation et de sensibilisation.

6.2 AUTRES PATHOLOGIES AVIAIRES MAJEURES

Pour des informations régulièrement mises à jour sur la situation des pathologies aviaires transfrontalières et notifiables auprès de l'OIE, prière de se référer au:

Base de données du système mondial d'information sanitaire (WAHID) de l'OIE, disponible à l'adresse: www.oie.int

Programme de prévention des urgences pour les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) de la FAO, à l'adresse:

www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/empres/home.asp

Les maladies en élevage avicole commercial au Togo sont dans l'ordre d'importance (à la fois pour leur fréquence et leur impact négatif sur les résultats zootechniques): la maladie de Newcastle, la maladie de Gumboro, la bronchite infectieuse, les coccidioses dont l'apparition est constatée dès les premiers mois.

D'une manière générale, la prophylaxie médicale tient compte de ces pathologies. Les éleveurs privilégient la voie médicamenteuse au détriment de la qualité de l'environnement pour se préserver des maladies aviaires. Il y a en effet souvent une conduite de plusieurs bandes à la fois et une observation limitée du vide sanitaire entre deux bandes. Cette observation est valable pour tous les systèmes de production avicoles présents au Togo.

Dans les exploitations commerciales, la conduite en bandes est régulièrement la règle mais les éleveurs élèvent plusieurs bandes à la fois sur le même site. Ce choix permet de fidéliser la clientèle car la production est alors étalée dans le temps. Par contre, la proximité des poulaillers (et des différents stades physiologiques du poussin à l'adulte) contribue à la fragilisation des bandes de jeunes animaux à cause de la dissémination des germes pathogènes.

En élevage familial, les pathologies aviaires les plus courantes sont dans l'ordre d'importance la maladie de Newcastle, la variole aviaire et les parasitoses internes.

Les soins vétérinaires (vaccination contre la maladie de Newcastle et déparasitage interne et externe) sont rares dans les élevages familiaux mais ils sont néanmoins pratiqués chez les éleveurs bénéficiant de l'appui des programmes d'assistance.

Les programmes de développement de l'aviculture villageoise menés par l'ONG française Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières et le programme PSSA (D) de la FAO ont apporté des débuts de solution à la maîtrise de la Newcastle à travers le réseau des ACSA avec l'usage d'un vaccin thermostable. Environ 15 pour cent t du cheptel national serait vacciné chaque année contre cette maladie (AVSF, 2004). Cette couverture vaccinale a atteint 17 pour cent en 2012 (DSID 2012). La vaccination contre la variole pose plus de difficultés car le vaccin utilisé, outre un conditionnement inadapté (flacon de 1 000 doses), exige une chaîne de froid stricte difficilement observable en milieu rural. Les pathologies aviaires sont relativement combattues par l'usage de comprimés antiparasitaires (AVSF /ICAT, 2006) 6 pour cent des éleveurs déparasitent leurs volailles

En matière de thérapeutique vétérinaire avicole, une étude (Tona, 2010) effectuée par le Laboratoire des Sciences Aviaires révèle que l'automédication est largement pratiquée dans le pays. Les éleveurs choisissent les médicaments et décident de leur usage sans consultation vétérinaire. On assiste alors à une utilisation abusive et incontrôlée des produits pharmaceutiques vétérinaires (Tableau 36) conduisant à la sélection des souches bactériennes résistantes aux antibiotiques et anticoccidiens d'une part et à des dépenses inutiles d'autre part. En outre, aucun éleveur ne respecte les délais d'attente soit par ignorance soit pour des raisons économiques. La conséquence immédiate de cette pratique est la mise sur le marché des tonnes de produits avicoles contenant des résidus. La présence de résidu et des souches bactériennes résistantes constituent des dangers sérieux pour la santé humaine. Les services de contrôle de qualité des denrées sont inexistantes sur le terrain.

TABLEAU 36

Fréquence d'utilisation des principaux groupes de produits vétérinaires aviaires

| Intervalle de temps (semaine) entre 2 cures | Pourcentage d'éleveurs | | |
|--|------------------------|----------------|-----------------|
| | Anthelminthique | Anticoccidiens | Anti-infectieux |
| 1 | - | - | 11,90 |
| 2 | - | 54,76 | 45,24 |
| 3 | - | 11,90 | 2,40 |
| 4 | 57,15 | 25,94 | 33,72 |
| 5 | - | - | - |
| 6 | 20,10 | - | - |
| 7 | - | - | - |
| 8 | 13,20 | 7,40 | 7,14 |
| Plus de 8 semaines | 9,55 | - | - |

Source: Tona *et al.* 2010**6.3 MESURES DE BIOSÉCURITÉ**

Au Togo, la biosécurité a été longtemps négligée. L'aviculture se pratique globalement sans mesures strictes susceptibles de protéger les volailles contre les maladies. Dans le secteur familial, la divagation des animaux élevés sans abri ou dans des abris inadaptés, sans soins et aliments convenables, rend ces animaux fragiles aux maladies auxquelles sont parfois exposés les humains. Dans le secteur commercial, la situation est encore plus complexe à cause de l'importance des effectifs et de la fragilité des souches exploitées. Au Togo, les fermes avicoles s'installent sans autorisation officielle (Denké, 2009). Le choix des sites, les plans de constructions des poulaillers et l'aménagement des fermes ne respectent pas en général les normes élémentaires. Dans la plupart des exploitations, on note l'absence de pédiluve, d'autoluve et de vestiaires. Dans les rares fermes où ces infrastructures existent, elles ne sont pas fonctionnelles.

Il n'existe au Togo aucune unité industrielle de fabrication de provendes pour les volailles. Cependant, il y a des unités de mouture et de mélange d'aliments constitués des ingrédients alimentaires selon une ration formulée par chaque éleveur. Ces unités de mouture et de mélange d'aliments sont des lieux de rencontre des aviculteurs et constituent de ce fait des sources de persistance et de dissémination de germes dans les élevages. En plus, les qualités microbiologiques et nutritionnelles n'étant pas satisfaisantes, la consommation de ces aliments peut conduire à des infections et à de mauvaises performances des volailles.

Les fientes, une fois ramassées, sont stockées souvent non loin des poulaillers, pour être utilisées comme engrais dans des cultures maraîchères tout au long de la côte. Sur ces lieux, il peut se produire des contaminations notamment des eaux d'abreuvement et la présence à des proportions élevées des métaux lourds dans des cultures (Itavi, 2003). Par ailleurs, le système « tout dedans – tout dehors » ne se pratique nulle part dans le pays pour des raisons économiques. En pratique, le vide sanitaire appliqué dans les exploitations en fin de bande est souvent insignifiant.

Sur le plan commercial, l'usage multiple des alvéoles d'œufs circulent de fermes en fermes, de maisons en maisons et de marchés en marchés par l'intermédiaire des revendeuses. En plus, l'absence d'hygiène sur les marchés de volailles (mélange d'espèces, de race de volailles exposées à même le sol au demeurant sablonneux pour la plupart et à côté d'autres denrées) ne sont pas de nature à faciliter l'application des mesures de biosécurité. Si ces volailles sont parfois exposées dans des cages, ces dernières sont souvent fabriquées avec des matériaux difficiles à désinfecter. Il faut noter aussi que, faute d'abattoir de volailles, les oiseaux sont abattus dans des conditions hygiéniques déplorables et, par conséquent, susceptibles de compromettre la santé du consommateur.

Selon les éleveurs le contexte de « période enzootique » de la grippe aviaire aurait incité à plus de vigilance et à la mise en pratique des mesures de biosécurité dans les élevages. Actuellement que la menace semble être éloignée il y a une baisse de cette vigilance et donc de la pratique systématique des mesures de biosécurité.

Chapitre 7

Politiques actuelles, cadre légal

Depuis la fin de l'expérience SATAL, le développement de la filière avicole commerciale est entièrement réalisé sous l'impulsion du secteur privé. Les conclusions d'une mission réalisée par la DEP (MAEP/DEP, 2004) en avril 2004 recommandent l'installation au Togo:

- d'unité(s) de production de poussins d'un jour;
- d'unité(s) de fabrication d'aliments;
- d'abattoir(s) frigorifique(s);
- de laboratoires de diagnostic de maladies aviaires.

L'aviculture villageoise fait l'objet d'une plus grande implication des pouvoirs publics et des ONG. Les résultats obtenus à l'occasion des programmes d'assistance antérieurs ont alimenté une réflexion sur les modalités de renforcement des acquis de ces programmes.

A partir de l'année 2011, le Ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche a lancé le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) dont le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) entreprend des activités d'amélioration de l'aviculture traditionnelle: habitat, petits équipements, vaccination contre la maladie de New Castle, déparasitage interne. Les activités du PASA prennent fin en 2015.

Il n'existe pas de mesures spécifiques fiscales ou douanières propres aux produits avicoles. Les produits avicoles sont considérés comme les « autres produits agricoles » et font l'objet d'une politique de taxation telle que celle prévue par le TEC (outil qui détermine le degré d'ouverture/fermeture des filières). Ce dernier prévoit une taxe conjoncturelle d'importation permettant de compenser les baisses importantes de protection tarifaire liées à la variation erratique des cours mondiaux. Depuis le 12 janvier 2006, le TEC a été élargi à la CEDEAO.

Revue de quelques textes réglementant le secteur élevage

- Loi N° 99- 002 du 12 février 1999 relative à la police sanitaire des animaux sur le territoire de la république togolaise
- Loi N° 98 – 019 du 23 décembre 1998 relative à l'exercice de la profession vétérinaire
- Décret N° 2001- 132/ PR du 22 mai 2001 portant attributions et organisation du Ministère du Commerce, de l'industrie, des transports et du développement de la zone franche
- Arrêté N° 21/ MAEP/ SG/ DEP du 02 octobre 2003 portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un réseau d'épidémio-surveillance des maladies animales au Togo (REMATO)
- Arrêté N°45 / MAEP/ SG/ DEP du 08 juin 2005 portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement de la commission technique nationale du médicament vétérinaire (CTNMV)
- Arrêté N° 23/ MAEP/ SG/ DEP du 04 août 2005 fixant les conditions d'exercice de la profession vétérinaire
- Arrêté interministériel N° 78/ MAEP/ MCIA du 25 octobre 2005 portant interdiction d'importation de volailles vivantes et de viandes de volailles
- Arrêté N° 14/ MAEP/ cab/ du 16 janvier 2006 portant autorisation d'exercice de la profession de grossiste, répartiteur des produits vétérinaires
- L'Arrêté N° 2006-005/ PMRT du 15 février 2006 portant création du comité interministériel de prévention et de lutte contre la grippe aviaire
- l'adoption par le gouvernement le 16 mai 2006 d'un plan stratégique de prévention et de lutte contre la grippe aviaire

Projet de décret relatif au mandat sanitaire:

Il n'y a pas eu de décret de mandat sanitaire jusqu'à ce jour. L'intervention des vétérinaires privés dans le cadre du mandat sanitaire se fait en se basant sur la loi de la police sanitaire et d'un protocole d'accord entre les vétérinaires privés et le Projet d'Appui aux Services Agricoles (PASA).

7.1 BIEN ÊTRE ANIMAL

Le bien-être animal est une notion très peu connue dans toutes les couches socioprofessionnelles du Togo. Pourtant ailleurs, il évolue progressivement pour entrer dans les habitudes des populations. Le bien-être animal comprend 2 concepts essentiels à savoir le concept physique et le concept mental qui ont rapidement évolué vers les concepts physiologiques et éthologiques. Mais quel que soit le concept, tout le monde s'accorde sur les 5 droits fondamentaux des animaux.

- Droit de manger à sa faim et de boire à sa soif;
- Droit de vivre sous un abri et dans un environnement sain;
- Droit à la santé;
- Droit de se déplacer librement;
- Droit à l'équilibre mental c'est-à-dire éviter les conditions de peur de détresse et de stress.

Le développement récent de ce concept du bien-être reconnaît l'existence d'une corrélation étroite entre le bien-être de la poule et la qualité des œufs pondus (Sossidou & Elson, 2009). Ce faisant, c'est toute la chaîne de production qui est doigtée avec l'appréciation de ce bien-être à travers:

- La productivité (croissance, taux de ponte, qualité des œufs et viande);
- Les paramètres biochimiques;
- Les paramètres sanitaires et pathologiques...

7.1.2 La situation togolaise

Dans le secteur familial, la pratique avicole ne prend pas en compte la notion de bien être animal. Dans le secteur commercial on note des efforts pour offrir aux oiseaux de meilleures conditions de vie. C'est ainsi qu'au niveau de l'alimentation, quoique la qualité ne soit toujours pas garantie, les efforts sont néanmoins faits pour nourrir convenablement et abreuver les animaux à volonté. Au niveau de logement, les bâtiments sont de plus en plus ouverts et la densité globalement respectée. L'élevage, se faisant majoritairement sur litière, les oiseaux ont une certaine liberté de déplacement contrairement à l'élevage en cage qui est presque inexistant dans le pays. Concernant les soins, la peur de voir mourir les animaux et l'automédication conduisent souvent à des excès pouvant compromettre la productivité, les paramètres biochimiques et le statut sanitaire des oiseaux. La technique de débécquage généralement pratiquée est la cautérisation du bec. Cette pratique est fortement stressante pour les animaux qui en meurent parfois. Durant les transports, les oiseaux sont ligotés sur les motos ou dans les voitures jusqu'au lieu de vente où ils restent encore privés de liberté et d'eau pour des heures voire des jours.

Durant les crises de la grippe aviaire en 2008, les autorités de l'élevage ont fait appel à l'expertise du Laboratoire des Sciences Aviaires de l'Université de Lomé pour développer le « Influenza Containment System (ICS) », méthode éthique pour l'abattage des volailles. Cette technique a été développée par la société Compact Europe et homologuée par la FAO.

FIGURE 10 « Influenza Containment System (ICS) » pour abattage zoo-sanitaire des volailles dans la localité d'Agbata



photo by Tona Kokoua

Le procédé consiste à fixer sur quatre poteaux métalliques un sac biodégradable et spécialement conçu pour ne laisser échapper aucun germe dans le milieu extérieur. Ce sac est raccordé à un réservoir contenant du dioxyde de carbone (CO₂). Une fois les poulets saisis, ils sont introduits dans le sac rempli de CO₂. En quelques secondes les sujets meurent sans trop souffrir. Le sac est ensuite enlevé, bien fermé et transporté pour être enfouis dans la fosse aménagée à cet effet. Cette technique, outre ses nombreux avantages, a le mérite de permettre aux oiseaux de mourir dignement sans trop souffrir.

Chapitre 8

Analyse

8.1 FORCES ET FAIBLESSES ACTUELLES DU SECTEUR AVICOLE

Le Togo est un pays essentiellement rural et agricole: 70 pour cent de ses 6,6 millions d'habitants vivent de l'agriculture. Durant les 5 dernières années, les productions agricoles représentent 38 pour cent du PIB et les productions animales (principalement la volaille et les petits ruminants) contribuent pour 26 pour cent à la formation de ce PIB agricole (PNIASA).

Au Togo, l'aviculture tient une place prépondérante en termes de production de protéines animales mais également pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Face aux incertitudes des revenus des cultures de rente et notamment celle du coton, le petit élevage représente le porte-monnaie du paysan, lui permettant de subvenir aux besoins urgents (santé, éducation, savon, pétrole...) tout en fournissant un apport protéinique peu coûteux à la famille.

L'évaluation des productions animales et des filières est cependant difficile car les statistiques sont rares et peu fiables.

Un secteur en croissance

Depuis quelques décennies, plusieurs facteurs ont favorisé le développement de l'aviculture aussi bien villageoise que commerciale: croissance démographique, urbanisation, changements des habitudes alimentaires, mise en place de programmes d'assistance.

L'aviculture villageoise togolaise a connu un remarquable développement depuis une vingtaine d'années grâce aux nombreux programmes d'assistance technique dont les paysans ont été bénéficiaires. Même si la majorité des paysans togolais pratiquent cet élevage de façon familiale, les acquis de ces programmes permettent de voir aujourd'hui l'émergence réelle d'une catégorie d'éleveurs irréversiblement adeptes de pratiques familiales améliorées (vaccination, logement, alimentation améliorée...).

L'aviculture commerciale est essentiellement tournée vers la production des œufs de consommation, malgré un environnement concurrentiel important dans un contexte socio-économique difficile. Les fermes commerciales sont principalement situées en région Maritime. Cependant les opérateurs privés des régions Centrale et Kara commencent par s'intéresser à cette activité.

Les autres productions sont très marginales et s'adressent à une clientèle très ciblée.

Un développement menacé

Au cours des dernières décennies, divers facteurs ont eu un impact négatif sur le développement de la filière notamment l'érosion du pouvoir d'achat des populations, la concurrence des produits importés, l'apparition de l'IAHP, et l'enchérissement du prix des céréales.

L'aviculture commerciale est très dépendante des intrants pour la plupart importés, Les tarifs douaniers n'étant pas préférentiels, les prix des intrants sont répercutés sur les coûts de production. Malgré des performances zootechniques convenables, l'aviculture togolaise des années 2000 a perdu sa compétitivité des années 80, notamment pour la production de poulet de chair.

En ce qui concerne les importations, la concurrence des viandes d'origine européenne reste importante. Actuellement, le pays ne peut totalement se passer d'importations en raison de l'insuffisance de sa production nationale.

Une filière fragile

Le pays dispose à ce jour de quatre (04) unités de production de poussins, mais les productions ne couvrent pas les besoins des aviculteurs et ceux-ci sont toujours dépendants de poussins importés ainsi que la grande partie des ingrédients pour les provendes.

Les organisations professionnelles sont peu nombreuses: dans le domaine avicole elles se résument à l'ANPAT. Le secteur privé semble être celui par lequel le développement de la filière serait assuré.

La crise de la grippe aviaire en 2007 et 2008 a quelque peu désorganisé la filière avicole togolaise. Cependant grâce au projet « Assistance au gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène (OSRO/TOG/801/EC) » la maladie a été efficacement contrôlée.

La baisse des résultats économiques est également due à la non maîtrise des coûts des intrants et à la forte concurrence des produits avicoles importés.

Par ailleurs l'inexistence d'un système national de statistiques sur la filière rend impossible la quantification de la variation de la production entre deux périodes.

8.2 PERSPECTIVES DU SECTEUR AVICOLE POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Le développement du secteur commercial dépendra de sa capacité à rester compétitif en produisant sur place les poussins d'un jour, en réussissant à maîtriser le coût de l'aliment et en assurant la formation des producteurs.

Les conclusions d'une mission réalisée par la DEP (MAEP/DEP, 2004) en avril 2004 recommandent l'installation au Togo:

- d'unité(s) de production de poussins d'un jour;
- d'unité(s) de fabrication d'aliments;
- d'abattoir(s) frigorifique(s);
- de laboratoire de diagnostic de maladies aviaires.

Pourtant de 2004 à 2014, la filière avicole continue de faire face à d'énormes difficultés qui freinent son développement. En plus des recommandations ci-dessus, l'amélioration de la production avicole, notamment la production des œufs de consommation et de poulets de chair, il est impératif de

- mettre en place une politique d'exonération progressive des taxes sur les intrants notamment les poussins d'un jour, les œufs à couver, les ingrédients alimentaires, les produits vétérinaires, les matériels d'élevage.....;
- Créer un service spécialisé en aviculture à la DEP;
- Élaborer des réglementations et un cadre légal pour l'aviculture togolaise conformément aux réalités locales;
- Réduire progressivement l'importation des produits et abats de volailles et/ou les taxer de façon sélective afin de dégager des ressources qui seront consacrées à résoudre les difficultés de l'aviculture commerciale.

En ce qui concerne l'aviculture villageoise, les efforts consentis par le Gouvernement et les partenaires au développement depuis une vingtaine d'années ont abouti à un réel savoir-faire du producteur au vulgarisateur. Les résultats obtenus dans le cadre de ces programmes permettent aujourd'hui à des milliers de familles d'augmenter à la fois leurs revenus et leur consommation en protéines animales. Il s'agit maintenant d'étendre ces résultats à un plus grand nombre de paysans.

La menace de la grippe aviaire a suscité diverses mesures de la part des autorités togolaises. Celles-ci ont été élaborées dans le cadre des recommandations internationales et ont été concrétisées par le projet « Assistance au gouvernement du Togo dans la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire hautement pathogène » exécuté de décembre 2008 à novembre 2011.

L'absence de plus d'informations fiables sur le cheptel, les exploitations et leur localisation ainsi que celles relatives aux données économiques sur la filière ne permettent pas l'élaboration d'une vision à moyen/long terme.

Pour pallier à cette absence il est impérieux de mettre en place un système permanent de collecte et de traitement de données socio-économiques sur l'aviculture au Togo. Ce système pourra être localisé à la Direction de l'Élevage avec des antennes dans tous les services régionaux.

Ce système visera en priorité, le conseil en gestion aux aviculteurs, l'information aux acteurs de la filière et plus particulièrement les membres de l'ANPAT.

Annexe I

Qui est qui (liste de contacts)

| | |
|---------------|--|
| Catégorie | Organisation professionnelle |
| Nom | Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT) |
| Adresse | 01 BP 2999 Lomé, Togo |
| Téléphone | +228 22614922 |
| Fax | +228 22614922 |
| Email | Anpat_togo@yahoo.fr |
| Site Internet | Non disponible |

Créé en octobre 1999, l'ANPAT est une interprofession à l'échelle nationale regroupant actuellement plus de 150 adhérents concentrés en région Maritime

L'ANPAT souhaite être l'interlocuteur des professionnels auprès des pouvoirs publics et des partenaires en développement. Ses objectifs sont de fournir à ses membres une information technique et économique actualisée, mettre en place un mécanisme d'achat de matières premières, rechercher des financements au profit des petits producteurs, négocier et obtenir des réductions fiscales et autres facilités lors de l'acquisition des matières premières utilisées par la filière.

L'ANPAT a créé un journal de l'association (ANPAT-INFOS) et a obtenu des subventions au profit de quelques membres. L'ANPAT est membre des réseaux CTOP/ROPPA

L'ANPAT a reçu récemment une subvention de l'UE pour le renforcement des capacités de l'association (projet PROMAT).

Entre 2006 et 2007, l'ANPAT envisage, grâce à l'appui financier de l'Union Européenne et technique de l'ONG française AVSF, de quintupler le nombre d'adhérents, de former des jeunes professionnels, de se doter d'un bureau exécutif et de participer activement (à l'intérieur comme à l'extérieur du pays) à divers forums traitant du développement de la filière.

| | |
|---------------|--|
| Catégorie | ONG Internationale |
| Nom | Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) |
| Adresse | BP 2315, Lomé, Togo |
| Téléphone | +228 22612346 |
| Fax | |
| Email | avsftogo@avsf.org |
| Site Internet | www.avsf.org |

En 2006, AVSF envisage de consolider et d'étendre les résultats de ses programmes d'assistance en organisant mieux les paysans autour des questions d'accès aux moyens permettant d'améliorer significativement la productivité du cheptel et du système céréalier et faciliter leur accès au marché et au crédit. AVSF apportera un soutien technique à l'ANPAT.

| | |
|-----------|--|
| Catégorie | Organisation Internationale |
| Nom | Association Mondiale des Sciences Avicoles - Togo (WPSA- |

| | |
|---------------|--|
| | Togo) |
| Adresse | FDS - UL, BP 1515, Lomé, Togo |
| Téléphone | +228 2225 50 94 |
| Fax | Non disponible |
| Email | Non disponible |
| Site Internet | www.wpsa.com |

En 2007, la branche togolaise de l'Association Mondiale des Sciences Avicoles (WPSA-TOGO) a été créée. La WPSA est la référence mondiale des sciences avicoles. Cette association regroupe les chercheurs, les aviculteurs, les industriels... Elle a pour objectif d'organiser des journées d'études à l'intention de ses membres et d'établir le contact entre le secteur avicole du Togo et le reste du monde. Un renforcement de la capacité de cette association au Togo pourrait permettre de réduire le fossé entre la recherche et la pratique.

| | |
|---------------|-----------------------------------|
| Catégorie | Institution de recherche |
| Nom | Laboratoire des Sciences Aviaires |
| Adresse | FDS – UL, BP 1515 Lomé, Togo |
| Téléphone | +228 2336 12 29 |
| Fax | Non disponible |
| Email | Non disponible |
| Site Internet | |

Le Laboratoire des Sciences Aviaires est une référence en matière de recherche avicole et de la formation. Ses activités de recherches sont axées sur les bonnes pratiques d'élevage, les conditions d'incubation et l'alimentation des volailles exotiques (chair et ponte). Pour ce qui concerne le volet formation, le Laboratoire offre trois niveaux de formation qui sont: aviculteurs (formation professionnelle), niveau universitaire, et niveau postuniversitaire.

| | |
|---------------|---|
| Catégorie | Institution de recherche |
| Nom | Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) |
| Adresse | BP 1163 LOME |
| Téléphone | +228 22252148/22253096 |
| Fax | +228 22251559 |
| Email | itra@cafe.tg |
| Site Internet | |

L'ITRA est une institution étatique qui mène des activités de recherche aussi bien en aviculture commerciale qu'en aviculture familiale. Sa principale mission est de mener des études jugées nécessaires, de développer, d'améliorer ou/et valoriser les technologies agricoles et alimentaires modernes et adaptées.

| | |
|-----------|--|
| Catégorie | Structure d'encadrement |
| Nom | Institut de Conseil Appui Technique (ICAT) |
| Adresse | BP 20804 Lomé, Togo |
| Téléphone | +228 2225 37 73 |
| Fax | +228 2250 42 29 |

Email aleaytin@icat-togo.com
 Site Internet www.icat-togo.com

L'ICAT est une institution étatique qui intervient dans l'encadrement des aviculteurs et la vulgarisation des bonnes pratiques de l'aviculture et des nouvelles technologies. Il a pour mission de promouvoir une agriculture professionnelle et les organisations paysannes.

Catégorie Institution gouvernementale
 Nom Direction de l'élevage (DE)
 Adresse BP 4041 Lomé
 Téléphone +228 22213645
 Fax +228 22217120
 Email Maepsgdep-togo@yahoo.fr
 Site Internet Non disponible

La Direction de l'Elevage a pour mission la détermination des conditions technico-économiques de développement de l'élevage et le suivi de leur mise en place, la protection sanitaire des élevages et le contrôle vétérinaire.

Catégorie Institution de formation
 Nom Ecole Supérieure d'Agronomie, Université de Lomé (ESA-UL)
 Adresse BP 1515 Lomé, Togo
 Téléphone +228 2225 41 97
 Fax 22218595
 Email Contact_esa@ub.tgcontactesa@univ-lome.tg
 Site Internet www.ub.tgwww.univ-lome.tg

L'Ecole Supérieure d'Agronomie a pour mission de former les cadres privés et administratifs et précisément des ingénieurs agronomes avec plusieurs options dont l'option production animale. Les cadres formés sont capables de s'installer comme entrepreneurs agricoles et de créer de l'emploi.

Catégorie Institution de formation
 Nom Institut de Formation Agricole de Tové (INFATové)
 Adresse BP 401 Kpalime, Togo
 Téléphone +228 2441 01 29
 Fax Non disponible
 Email Infatove2000@yahho.fr/maepsginfatogo@yahoo.fr
 Site Internet

L'INFA de Tové est une structure de formation des techniciens de la profession agropastorale avec un accent sur le volet aviculture. Il intervient également dans le recyclage des agents de l'agriculture et des professionnels agricoles.

Catégorie ONG Internationale
 Nom Opportunities Industrialization Center (OIC)
 Adresse B P 106 Notsé-Todomé, Togo
 Téléphone +228 2442 00 04

| | |
|---------------|--|
| Fax | +228 2442 01 94 |
| Email | Oic-togo@cafe.tg |
| Site Internet | Non disponible |

L'OIC intervient dans la formation avicole. Les cours sont à 75 pour cent pratiques et 25 pour cent théoriques. Cette organisation est reconnue par le passé pour l'efficacité de sa formation, Mais, depuis 2007, les activités de l'OIC en matière de formation des aviculteurs est en veillesse faute, probablement, de manque de moyen financier.

- Situation: Clôturé
- Production de poulets de chair et d'œufs de consommation. Mise en place d'une unité de production commerciale de volailles de chair et d'œufs de consommation.
- 4 Projet: Programme Pluriannuel de Micro Réalisations (PPMR), (volet AGR)
- Agence: UE
- Durée:
- Zone géographique:
- Bénéficiaires directs:
- Situation:
- 5 Projet: PAEF
- Agence: AFD: AVSF 76 000 €, € 1,306 million
- Durée: 42 mois
- Zone géographique: Tout le pays
- Bénéficiaires directs: Familles rurales
- Situation: Clôturé
- Les objectifs du PAEF étaient d'augmenter le revenu des producteurs, améliorer l'approvisionnement des villes en viande de volaille.
- Le projet a permis la formation de 2 000 paysans, la formation et réglementation de l'activité de 750 ACSA, la mise en place de 2 000 PTA et la formation d'un personnel technique de soutien à l'amélioration de l'aviculture villageoise.
- 6 Projet: PARAT
- Agence: USDA; 1,7 milliard FCFA
- Durée: 84 mois (1999 à 2006)
- Zone géographique: Région des plateaux et Région Maritime
- Bénéficiaires directs: Agriculteurs
- Situation: Clôturé
- Les objectifs sont d'améliorer le revenu de l'agriculteur togolais et assurer la sécurité alimentaire. Le projet a permis le fonçage des puits, la formation de paysans, la mise en place de 80 groupements.
- 7 Projet: PSSA (D)
- Agence: FAO: 344 000 dollars
- Durée: 24 mois
- Zone géographique: Tout le pays
- Bénéficiaires directs: Familles rurales pauvres
- Situation: Clôturé
- Les objectifs étaient de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire. Le projet a permis la mise en place de 71 unités de volailles et la formation de 87 ACSA.
- 8 Projet: Promotion de l'Aviculture Togolaise (PROMAT)

| | |
|------------------------|--|
| Agence: | UE et ANPAT pour un montant de 110 000 € |
| Durée: | 24 mois, (en cours depuis mars 06) |
| Zone géographique: | Tout le pays |
| Bénéficiaires directs: | ANPAT |
| Situation: | Clôturé |

L'objectif de PROMAT est de restituer la compétitivité de la filière avicole togolaise.

Les résultats attendus sont:

- La réorganisation interne de l'ANPAT
- La réalisation d'une étude sur la compétitivité de la filière togolaise
- La formation de 35 jeunes professionnel(le)s
- La mise en place d'un mécanisme de collecte et de diffusion de l'information technico-commerciale
 - L'organisation à Lomé d'un atelier sous-régional sur la compétitivité de la filière
- Le renforcement des capacités de l'ANPAT

| | | |
|---|------------------------|--|
| 9 | Projet: | TELEFOOD |
| | Agence: | FAO, montant cumulé: 39 127 US dollars |
| | Durée: | Plusieurs projets en 2000, 2001, 2003, 2004..... |
| | Zone géographique: | Tout le territoire |
| | Bénéficiaires directs: | Groupements de producteurs, associations |
| | Situation: | En cours |

Les objectifs de ces projets sont la mise en place d'élevages avicoles à but commercial pour la production d'œufs de consommation, de poulets de chair, de pintades.

| | | |
|----|------------------------|--|
| 10 | Projet: | Project for Food Industry Development (PFID) |
| | Agence: | ICAT, montant: 80 000 US dollars |
| | Durée: | Une année |
| | Zone géographique: | Préfectures du Golfe et des Lacs |
| | Bénéficiaires directs: | Acteurs de la filière avicole |
| | Situation: | Terminé |

Le projet « Partnership for Food Industry Development (PFID) » est le fruit d'un partenariat entre l'ICAT et le Centre Agricole de l'Université de Louisiane des Etats-Unis d'Amérique. Son principal objectif est de développer un lien social entre tous les acteurs de la filière avicole au Togo afin d'améliorer l'aviculture togolaise tout en la préservant de la grippe aviaire et d'autres épizooties. Dans cette optique un réseau dénommé Réseau Social Grippe Aviaire (RESOGA) a été créé à titre pilote pour les préfectures du Golfe et des Lacs.

| | | |
|----|------------------------|---|
| 11 | Projet: | Vlams Interuniversiteit Raad (VLIR) |
| | Agence: | Université de Lomé, montant 308 000 Euros |
| | Durée: | Six (6) années (2006 – 2012) |
| | Zone géographique: | Pays de la sous-région |
| | Bénéficiaires directs: | Acteurs de la filière avicole, chercheurs |
| | Situation: | En Clôturé |

Le projet VLIR est un projet interuniversitaire (Université de Lomé – Université Catholique de Leuven). Ce projet mène des activités axées sur les bonnes pratiques d'élevage, la production industrielle des poussins d'un jour et l'alimentation des volailles exotiques (chair et ponte).

- 12 Projet: OSRO
Agence: FAO, montant : 2 millions d'Euros
Durée: Trois (3) années (2008 – 2011)
Zone géographique: Tout le pays
Bénéficiaires directs: Direction de l'Elevage, Laboratoires vétérinaires
Situation: Clôturé
- Spécifiquement, ce projet vise au renforcement des services vétérinaires, des capacités de réponse à un foyer d'IAHP et de la biosécurité dans la filière avicole.
- 13 Projet: PNIASA (Programme National d'Investissement Agricole et de sécurité Alimentaire)
Agence: Banque Mondiale chef de file
Durée: 2010-2015
Zone géographique: Tout le Togo
Bénéficiaires directs: Les producteurs les plus pauvres et les plus vulnérables
Situation: En cours

Objectif de développement: Accroître le revenu des exploitants agricoles et contribuer à l'amélioration de la balance commerciale et des conditions de vie des ruraux.

Annexe III

Références bibliographiques

- Agro-Plus**. 2010. Rapport interne.
- Aklobessi, K.K.** 2003. Revue et stratégie de développement du sous-secteur petit levage: aviculture, cuniculture, et aulacodiculture.
- Aklobessi, K.K. et de Souza, K.H.** 2007. Etude de la compétitivité de la filière avicole togolaise: Rapport de synthèse. ANPAT, 147p.
- AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières)**. 1999. Le marché de la volaille traditionnelle au Togo, par A. Braillon.
- AVSF**. 2003. Dix années d'expérience en aviculture villageoise au Togo, par Charles-E. Bebay.
- AVSF**. 2004. Délivrance de services vétérinaires de proximité au Togo, par Charles-E. Bebay.
- AVSF/ICAT**. avril 2006. Enquête de capitalisation des acquis du PAEF.
- Badjé, Y.B.** 2006. Première évaluation de la structure et de l'importance du secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest: Rapport du Togo.
- Braillon, A.** 1999. Le marché de la volaille traditionnelle au Togo.
- Dao, B.** 2009. Identification des zones d'hivernage des oiseaux migrateurs et analyse des risques de propagation de l'influenza aviaire hautement pathogène. Rapport définitif, 58p.
- Dao, B.** 2010. Recensement (qualitatif/quantitatif) de toutes les exploitations avicoles et des structures de la filière dans toutes les régions du pays. Rapport FAO/OSRO/TOG/801/EC, 36p.
- Djeguema, F.K.** 2011. Mouvements du cheptel aviaire, des produits et matériels d'élevage liés à l'aviculture au Togo: Analyse socio-économique des flux. Rapport FAO/OSRO/TOG/801/EC. 75p.
- Denké, A.M.** 2009. Formulation d'un plan national de surveillance et de biosécurité. République Togolaise-SNU; 86 pages.
- Dete, V.** 2010. Comparaison of two induced moulting programs on layer chicken performances. Mémoire de Diplôme d'Ingénieur Agronome, Ecole Supérieure d'Agronomie, Université de Lomé.
- DE/AVSF**. 2002. Projet d'Appui à l'Elevage Familial.
- DE (Direction de l'Élevage)** . 2012. Production de viandes de volailles de 2007à 2012.
- DE**. 2014. Elaboration d'un plan d'affaires pour la production d'œufs de table.
- Defly, A.** 1999. Situation de référence de l'aviculture .Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA).12p.
- DSID (Direction de la Statistique de l'Informatique et de la Documentation)**. 2012. 4^{ème} Recensement National de l'Agriculture (RNA).II: module de base. 571p.
- DSID**. 2013. 4^{ème} Recensement National de l'Agriculture (RNA).Volume VI : module complémentaire, 165p.
- DSID**. 2014. Evaluation de la campagne agricole 2014.
- DGSCN (Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale)**. 2009. Prix moyen national des poulets et des pintades entre 2002-2008.
- DGSCN**. 2011. Données statistiques avicoles.
- DGSCN**. 2012. Données statistiques avicoles.
- DGSCN**. 2014. Exportation de viande et abats de 2009 à 2013.

- FAO.** 1995. Elaboration d'un plan de développement de l'élevage au Togo, rapport du consultant national en zootechnie (TCP/TOG/4452).
- FAO.** 2003. Rapport du consultant national en aviculture (FAO TCP/TOG/2902, par Aklobessi).
- FAO.** 2006. Compte rendu final de la composante diversification du PSSA (FAO, TCP/TOG/2902 (D)).
- FAO.** 2011. Promotion et développement de la filière avicole au Togo: diagnostic du sous-secteur avicole atouts et contraintes, rapport définitif du consultant zootechnicien (TCP/TOG/ 3302 composante 3) 90p.
- ICAT (Institut de Conseil et d'Appui Technique)** . 2010. Rapport d'Activités.
- ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture)**. 2003. La production d'œufs de consommation en climat chaud. Première édition, Février 2003; 120 pages.
- ITRA Actualités no 009 (Institut Togolais de la Recherche Agronomique)**. Décembre 2011, Diversité phénotypique des poules locales au Togo.
- Kangni, T.** 2008. Alimentation et Nutrition Animales. In: *Production Animales au Togo: Situation de Référence*, ITRA, 2008.
- Lombo, Y. et Dao, B.** 2009. Elaboration d'un itinéraire technique d'élevage de pintadeaux adapté en élevage familial au Togo. ITRA, 33p.
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche)**. 2003. Etat des ressources génétiques animales au Togo, par Adomefa, K. et Bonfoh, B.
- MAEP/DEP.** 2004. Rapport de la mission de collecte d'informations sur l'état de l'aviculture moderne au Togo, par Gbedjangni, K. et Lemou, T.
- Sanvee, A.M.** 2009. Prévention et gestion des foyers d'influenza aviaire au Togo: Etude d'impact socio-économique de la diffusion du virus H5N1. République Togolaise-SNU; 80 p.
- Simons, P.** 2009. Evolution of poultry production in the world and implications for the African continent. Premier Symposium Régional sur Promotion de l'Industrie Avicole en Afrique Sub-saharienne. WPSA-Togo, Université de Lomé, 42p.
- Sossidou, E. et Elson, H.** 2009. Hens' welfare to egg quality: a European perspective. *World's Poultry Science Journal*, 65(4), 709-718.
- SOS Faim Belgique.** 2004. Les importations de poulets de chair au Togo en provenance de l'UE, par Coster, T. et Tchala, M.
- Teteh, A. K., Tona, K., Aklikokou, M., Gbeassor, J., Buyse et Decuypere, E.** 2010. Effects of low-protein or high energy levels diets on layer-type chick juvenile performance. *International Journal of Poultry Science* 9: 1156-1160.
- Tona, K.** 1992. Diagnostic du système de production en aviculture traditionnelle: cas de la région maritime. Mémoire de fin d'études agronomiques. ESA- UB. 85p.
- Tona, K.** 2008. Prévention et gestion des foyers d'influenza aviaire au Togo: Formulation d'un programme de relance de la filière avicole dans les zones infectées. Système des Nations Unies, 47 p.
- Tona, K.** 2010. Etat des lieux de l'utilisation des produits pharmaceutiques dans la filière avicole au Togo. Rapport d'enquête, Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold d'Anvers, 12 p.
- Tona, K., Agbonon, A., Eklu-Gadegbeku, K., Aklikokou, K., Decuypere, E. et Gbeassor, M.** 2010. Consumption egg production in Togo: Layer chickens population and management practices. *World's Poultry Science Journal*, 66:525-531.

Annexe IV

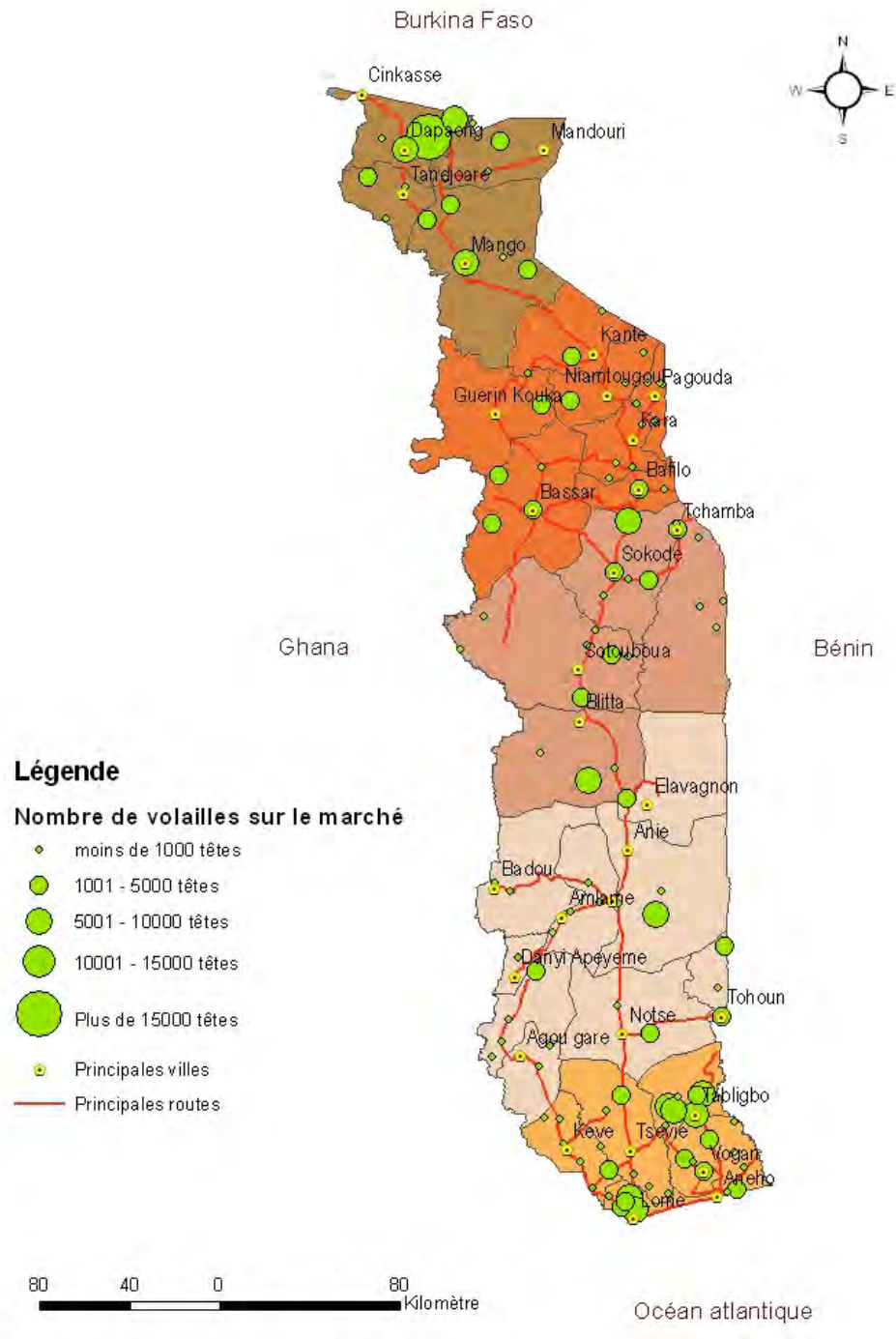
Cartes



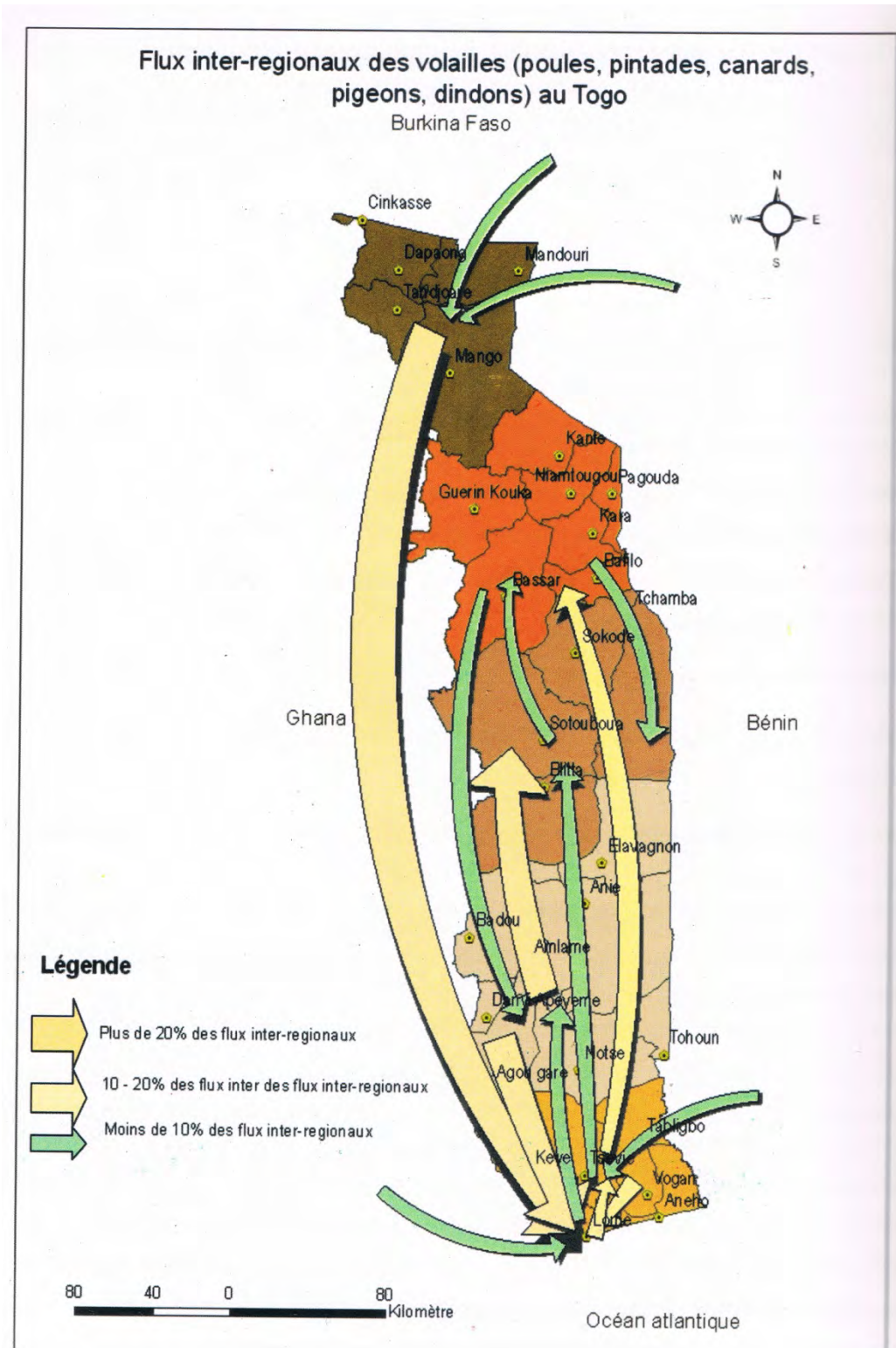
Carte 1 Répartition des fermes avicoles commerciales (Dao 2009)



Carte 2 Importance des volailles domestiques (Dao 2009)



Carte 3 Nombre volailles sur le marché (Djéguema 2011)



Carte 4 Analyse des flux (Djéguéma 2011)

